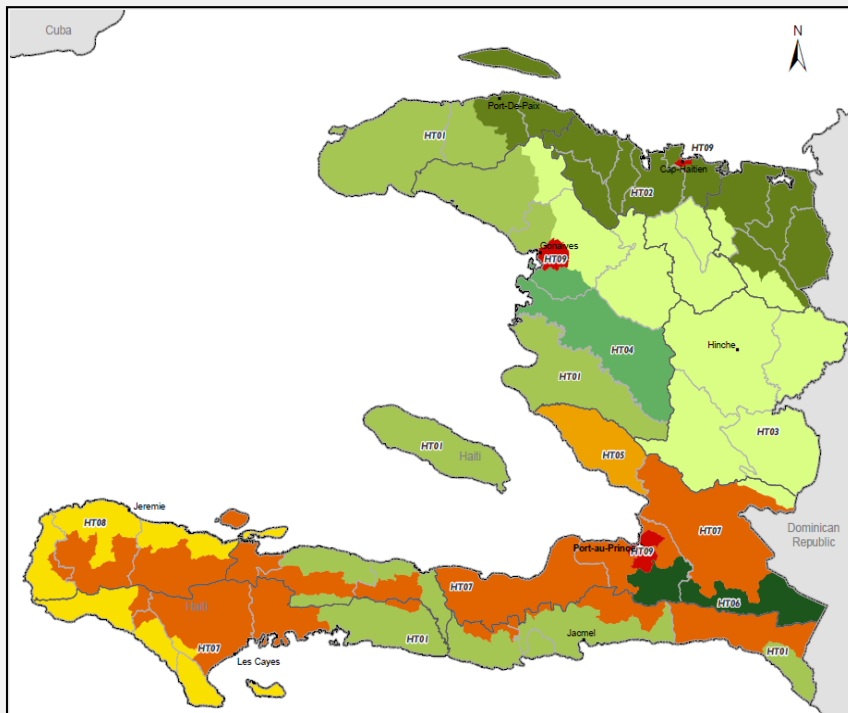


2016



Rapport d'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire dans le contexte de la sécheresse basée sur l'Approche de l'Economie de Ménages (AEM).



Oxfam

2/22/2016

REMERCIEMENT

Le bureau d'Oxfam en Haiti présente ses plus vifs remerciements à ECHO et à la Coordination Nationale de Sécurité alimentaire (CNSA) pour leur soutien respectif de financement et de coordination.

Il adresse ses chaleureux remerciements aux différents acteurs du secteur Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (SAN) en particulier Action contre la faim (ACF) et le Programme alimentaire Mondial (PAM) pour avoir appuyé tout le processus de planification et de réalisation de cette évaluation.

Ses remerciements vont également aux responsables des bureaux agricoles communaux et les responsables des observatoires départementaux pour leur solide contribution.

Enfin, cette évaluation, n'aurait jamais été possible sans l'engagement soutenu de l'équipe d'évaluation, de la disponibilité et de la coopération de différents groupes socio-économiques affectés par le choc tels que : les agriculteurs, les éleveurs, les petits commerçants et les pêcheurs entre autres. Il leur manifeste sa sincère reconnaissance et il leur adresse ses plus vifs remerciements pour cette précieuse contribution.

ACRONYMES

AEN : Actions Essentielles en Nutrition

ANJE : Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant

BAC : Bureau Agricole Communal

CNSA : Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire

CSEP : Catégorie socio-économique pauvre

CSETP : Catégorie socio-économique très pauvre

DPME : Déficit de protection des moyens d'existence (Réduction des dépenses dans l'éducation, achat de semences, investissement en bétail, santé, location de terres, etc.)

DS: Déficit de survie (incapacité de satisfaire pleinement les besoins alimentaire et non alimentaires essentiels).

FEWSNET: Famine early warning systems network

FG : Focus Group (entretien de groupe)

HEA : Households Economic Approach (Approche Economie des Ménages)

IA : Insécurité Alimentaire

IPC : Integrated phase Classification (Classification intégrée de la sécurité alimentaire)

ME: Moyen d'existence

LIAS: Livelihood Integrated Analysis Spreadsheet

SAN: Sécurité alimentaire et nutritionnelle

SDS: Seuil de déficit de survie

SDPME : Seuil de déficit de protection de moyens d'existence

TDM : Total déficit moyen

ZME : zone de moyen d'existence

REMERCIEMENT	1
ACRONYMES	3
LISTES DE FIGURES	6
LISTE DES TABLEAUX	7
MESSAGES CLEFS	8
1. INTRODUCTION	12
1.1 Contexte et justification.....	12
1.2 Objectifs	13
2.1.1 Objectif général :	13
2.1.2 Objectifs Spécifiques :	13
2. METHODOLOGIE	14
2.1 Methode de sélection des ZMEs et les communes.....	14
2.2 Cadre Physique de l'étude	15
2.3 Outils, méthode de collecte et d'analyse des données.....	16
4. SPECIFICATION DU PROBLEME	17
4.1 Baisse du revenu des ménages très pauvres.....	17
4.2 La perte de la production.....	17
4.3 La volatilité des prix.....	18
4.4 Rareté d'eau et de fourrages pour les animaux.....	19
4.5 Réduction des Superficies à emblavées.	20
5. RESULTATS /ANALYSE DES SDS et SDPME	21
5.1 Situation générale.....	21
5.2 Nord Tubercules et Horticulture (HT02)	25
5.3 Plateau central maïs et tubercules (Zone HT03)	27
5.4 Ouest Maraichage et Haricots (HT06)	29
5.5 Sud Haricot, Banane et petit commerce (zone HT07)	31
5.6 Littoral Sud-Ouest, Maïs, Manioc et Cueillette (zone HT08).....	33

5.7 Résumé des populations en insécurité alimentaire par commune	35
7. CONCLUSION	40
8. RECOMMANDATIONS.....	41
8.1 Recommandations immédiates.....	41
8.2 Recommandations à court et moyen termes:	42
9. ANNEXE.....	44
Annexe 1 : Zone HT01, Littoral sec maïs et charbon	45
Annexe 2 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la zone HT01 .	46
Annexe 3 : Zone HT02, Nord Tubercules et Horticulture	46
Annexe 4 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la zone HT02 .	48
Annexe 5 : Zone HT03, Plateau central maïs et tubercules.....	48
Annexe 6 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la zone HT03 .	49
Annexe 7 : ZONE HT06, Ouest maraîchage et haricots	50
Annexe 8 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la zone HT06 .	51
Annexe 8 : Zone HT07, Sud haricots, banane et petit commerce.....	52
Annexe 9 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la Zone HT01 .	53
Annexe 10 : Zone HT08, Littoral sud-ouest maïs, manioc et cueillette.....	53
Annexe 11 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la Zone HT08	55
Annexe 12 : Cartographie des déficits de pluie.....	55
Annexe 13 : Liste des sections communales visitées par commune.....	56
Annexe 14 : Classification de la sécurité alimentaire (Septembre/Décembre 2015)	58
Annexe 15 : Fiche de Spécification du Problème.....	58
Annexe16 : Graphique des prix, marché de Jérémie (Source CNSA)	61
Annexe 17 : Calendriers des déficits saisonniers par commune.....	61
Annexe 18 : Description générales des phases de l'IPC.....	64

LISTES DE FIGURES

Figure	page
Figure 1: Carte des 19 communes incluant les ZMEs évaluées	15
Figure 2: Schéma méthodologique simplifiée de la collecte des informations sur le terrain	16
Figure 3: Evolution du prix du maïs (FEWSNET).....	18
Figure 4: Graphe illustrant l'évolution des seuils de déficits dans les 6 ZMEs évaluées.	22
Figure 5: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT01)	23
Figure 6: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT01)	24
Figure 7 : Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT02)	25
Figure 8 : Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT02)	27
Figure 9 : Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT03).....	27
Figure 10 : Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT03).....	29
Figure 11: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT06).....	30
Figure 12: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT06).....	31
Figure 13 : Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT07).....	32
Figure 14 : Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT07).....	33
Figure 15 : Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT08).....	34
Figure 16 : Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT08).....	35
Figure 17: Nombre de personnes en Insécurité par ZME et par groupe de richesse.....	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau.....	page
Table 1: Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT01)	24
Table 2: Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT02)	26
Table 3 : Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT03)	28
Table 4: Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT06)	30
Table 5: Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT07)	33
Table 6: Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT08)	35
Table 7: Nombre de personnes en insécurité alimentaire et la durée minimale d'intervention requis ...	39

LISTE DES PHOTOS

Tableau.....	page
Photo 1: Le maïs et le petit mil ont eu du mal à se développer	18
Photo 2: Tarissement des sources et péripéties de deux enfants pour remplir	19
Photo 3: Difficultés pour les éleveurs de trouver des fourrages pour.....	20
Photo 4: Réduction des parcelles à emblaver (Anse Rouge).....	20

MESSAGES CLEFS

- + L'analyse des résultats révèle qu'en moyenne 73,67% des populations des 19 communes appartenues aux 6 zones de moyen d'existence évaluées de la catégorie socio-économique la plus vulnérable (TP) accusent respectivement des déficits de survie et de protection de moyens d'existence de l'ordre de 38% et 13.33 pourcent en moyenne. (*Figure 4*)
- + Les résultats de l'évaluation montrent qu'environ 933067 personnes (*Table 7*) de deux groupes de richesses les plus faibles pour les 6 zones de moyens d'existences évaluées sont affectées et nécessitent de l'aide en toute urgence pour couvrir les déficits auxquels elles font face.
- + En moyenne 73,67 % des ménages très pauvres et pauvres affectés accusent une perte estimée à 798 kcal/pers par jour, soit 38 % des 2100¹ kcal/pers/jour, la quantité d'énergie requise pour une personne selon OMS, reprise dans le projet Sphère, pour permettre à une personne de satisfaire ses besoins énergiques et mener une vie saine et productive . De plus, ces ménages n'arrivent pas à couvrir les dépenses liées à la protection de leurs principaux moyens d'existence (Exemples: éducation, santé, intrants agricoles, soins vétérinaires etc.).
- + Avec la baisse du pouvoir d'achat et la hausse des prix, les ménages très pauvres nécessitent des interventions d'urgence pour mitiger les risques de dénutrition et de morbidité auxquels ils sont exposés particulièrement les enfants 0-59 mois , les femmes enceintes et allaitantes et les personnes âgées. En absence d'aucune d'intervention, la situation risque de s'aggraver en attendant la prochaine récolte de printemps.
- + L'analyse des résultats montre que les ménages très pauvres sont particulièrement vulnérables au ralentissement des activités agricoles. Comme décrit dans la ligne de

¹ Le projet Sphère, Evaluation de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle, note d'orientation, 209 p <https://www.sphereproject.org>

base, les ménages très pauvres tirent environ un tiers de leurs revenus de la vente de main d'œuvre agricole.

- + Les investissements attendus dans le secteur agricole, pendant la campagne de printemps 2016, seront probablement en déca du niveau normal à cause de la décapitalisation des ménages moyens et nantis et des incertitudes sur la crise poste électorale. Ainsi les opportunités d'emplois pour les ménages très pauvres seront encore une fois amoindries.
- + Même avec des stratégies diverses, cueillette (en diminution par manque de pluies), vente de quelques volailles et petits ruminants, fabrication de charbon, services domestiques et les petits emplois, les ménages très pauvres n'arriveront pas à subvenir pleinement à leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels.
- + Le calendrier saisonnier montre une prolongation, avec deux mois d'anticipation de la période de soudure. De plus, l'exacerbation des déficits entre les mois de Janvier et Juin risque de se prolonger au-delà même de la fin de la campagne de Printemps pour laquelle la performance risque d'être affectée par une distribution irrégulière des précipitations, la prolifération des ravageurs et le faible appui du gouvernement en matière de distribution des intrants agricoles. Donc, les ménages dépendront essentiellement du marché pour s'approvisionner.
- + Les ressources ligneuses disponibles pour la fabrication du charbon, qui est l'une des stratégies de survie auxquelles les ménages très pauvres ont généralement recours, mêmes si régressives dans la plupart des cas, sont très rares. Cette situation risque de provoquer des conséquences environnementales graves dont la perte de la biodiversité, déséquilibre éco systémique et l'indisponibilité des ressources en eau entre autres.
- + La faible disponibilité en eau de potable et des aliments risque de contribuer à la dégradation des conditions nutritionnelles et épidémiologiques des ménages les plus vulnérables. Mis à part le faible débit et la mauvaise qualité, les ménages pauvres doivent marcher, dans certaines zones, entre 2 et 3 heures pour s'approvisionner en eau.

- + Le manque de fourrages et d'eau de surface, ainsi qu'une augmentation des pathologies, couplée à des ventes forcées des bétails, a contribué à la réduction de la taille du cheptel vif au niveau des diverses zones de moyen d'existence.
- + La crise migratoire impacte également la situation des ménages vivants particulièrement des activités transfrontalières et des transferts en provenance de la République Dominicaine. Ce qui a contribué à faire baisser l'aide externe et du coup, le revenu des ménages très pauvres pendant qu'une grande majorité d'eux ont du accueillir leurs proches refoulés privés de mesures d'accompagnements et de réinsertion.

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification

Classé récemment parmi les trois pays les plus frappés par le changement climatique,² Haïti semble souffrir d'un dérèglement qui se concrétise par un retard dans le démarrage de la saison pluvieuse. Cette baisse de pluviométrie a été exacerbée par le phénomène el Niño (Annexe 12) qui a sévi presque sur tout le territoire et pendant quasiment toute l'année, entraînant ainsi des effets négatifs sur l'ensemble des saisons de production agricole.

L'agriculture haïtienne étant essentiellement pluvieuse, le déficit de pluies a entraîné des pertes estimées à plus de 50 pourcent de la production agricole³. À cela s'ajoutent la mort et la vente obligée des têtes de bétail à des prix dérisoires suite à un manque de fourrages et des maladies, ayant comme corollaires immédiats l'érosion des moyens d'existence de diverses catégories socio-économiques en particulier les plus pauvres.

La sécheresse a provoqué le ralentissement des activités agricoles. Bien que l'activité agricole ne fournisse qu'entre 20 et 30 pourcent de la nourriture des ménages très pauvres⁴, elle reste néanmoins une source importante de revenus de ces ménages. La sécheresse a donc eu effets négatifs sur le revenu des ménages les plus pauvres en entraînant une chute de la demande de main d'œuvre évaluée entre 60 et 70 pourcent⁵.

Les récoltes, un peu trop faibles, n'ont pas pu enrayer les effets du prolongement de la période de soudure qui se sont concrétisés par un enchérissement presque général des prix des produits de premières nécessités. Ainsi, d'après l'analyse des données de la CNSA comparant les prix de février 2015 à ceux de février 2016, d'un bout à l'autre du pays et de façon atypique, les prix du maïs moulu ont augmenté de 20 à 50% et ceux du haricot de 80 à 130%. Les produits importés tendent également à augmenter au cours de ces derniers mois en raison de la dépréciation du taux de change: les prix du riz importé ont augmenté de 5 à 10%, ceux de la farine de blé de 13 à 39% par rapport à l'année dernière⁶.

Pour faire face à la détérioration des conditions de la sécurité alimentaire, les ménages pauvres et très pauvres sont alors forcés de recourir à des stratégies régressives telles que : l'extraction des souches d'arbres, l'abattage des fruitiers, vente d'animaux reproducteurs entre autres.

² <http://hpnhaiti.com/site/index.php/nouvelles/environnement/17458-cop21-haiti-parmi-les-3-pays-les-plus>

³ <http://www.cnsa509.org/haiti-alerte-a-linsecurite-alimentaire-septembre-2015/>

⁴ Profils des Moyens d'existence en milieu Rural, Haïti, Mars 2015

⁵ Selon les entretiens de groupes

⁶ <http://www.cnsa509.org/haiti-alerte-a-linsecurite-alimentaire-septembre-2015/>

Malgré l'usage de ces stratégies, les ménages pauvres n'arrivent pas à satisfaire pleinement leurs besoins en énergies et peinent donc à investir dans la protection de leurs principaux moyens d'existence.

Touchée par cette situation, l'organisation internationale **OXFAM**, dont la résilience des populations locales constitue le pivot de son travail, a décidé, grâce à un financement de ECHO et sous la coordination de la CNSA, de conduire une analyse plus approfondie des impacts de la sécheresse sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages les plus pauvres, basée sur la méthode approche économie des ménages (HEA) et une enquête auprès des ménages selon la méthodologie d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence de PAM EFSA⁷. Conjointement avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), cette analyse a été réalisée entre les mois de décembre 2015 et janvier 2016.

Cette approche de travail fondée sur la construction de la résilience locale renforce les bases du développement durable tout en prenant en compte les besoins humanitaires ponctuels des communautés. Elle s'articule autour de la logique du Contiguum où les besoins immédiats sont satisfaits pendant que le travail structurant se poursuit de manière à attaquer les causes profondes des crises (humanitaires en insécurité alimentaire) de sorte que la probabilité de crises futures soit réduite.

1.2 Objectifs

Cette évaluation approfondie vise les objectifs suivants :

2.1.1 Objectif général :

- Analyser de manière approfondie l'impact de la sécheresse sur les différents groupes socio-économiques dans les zones de moyens d'existence les plus affectées.

2.1.2 Objectifs Spécifiques :

De manière spécifique cette évaluation vise à :

- Apprécier l'évolution des paramètres clés liés aux zones de moyens d'existence ;
- Quantifier le niveau de déficit en rapport aux seuils de survie et de protection des moyens d'existence des ménages ;
- Estimer le nombre de ménages en insécurité alimentaire.
- Formuler des recommandations visant à adresser les besoins immédiats des ménages affectés et proposer des actions structurantes susceptibles de contribuer à l'amélioration de la situation sur le court et moyen terme.

⁷ Emergency Food Security Assessment

2. METHODOLOGIE

Cette évaluation (analyse de résultats) est basée sur l'approche de l'Economie des Ménage (HEA en anglais), qui elle-même constitue outil universel, prédictif et intégré d'analyse de la sécurité alimentaire. Cette approche est utilisée depuis 2005 comme cadre d'analyse des moyens d'existence en Haïti par la Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA) et FEWS NET. Elle consiste à apprécier l'évolution des paramètres clés⁸, suite à un choc susceptible d'entraîner des modifications en rapport aux seuils de survie et de protection des moyens d'existence des divers groupes socio-économiques en milieu rural à partir de la comparaison de données liées aux paramètres ci-dessus mentionnés par rapport à celles de l'année référence (Baseline).

En Haïti cette situation de référence correspond à l'année pendant laquelle la CNSA et ses partenaires ont réalisé l'actualisation des profils mode de vie dans le pays qui remontait à l'année 2005. L'année de référence considérée, connue aussi comme année de consommation, s'étend du mois de Juillet 2013 au mois de juin 2014.

L'analyse des résultats réalisée dans le cadre de cette évaluation a suivi le même principe dans la mesure où toutes les données collectées étaient similaires à celles recueillies lors de la mise en place de la Baseline. Ceci a permis d'apprécier l'évolution des paramètres clefs et de quantifier l'impact du choc sur les seuils de survie et de protection des moyens d'existence des différents groupes socio-économiques dans les 6 ZMEs des moyen d'existences évaluées. Ainsi le travail réalisé s'est focalisé sur l'analyse de l'évolution des différentes sources de revenu, de nourriture, des postes de dépenses et des stratégies d'adaptation en comparaison avec l'année de référence.

2.1 Methode de sélection des ZMEs et les communes

Pour déterminer les unités d'analyse, la carte des zones de moyen d'existence a été superposée à la carte de classification de la sécurité alimentaire (Septembre-Décembre 2015, CNSA/FEWSNET) (annexe 3). Un échantillonnage en grappe à deux degrés a été considéré :

- Au premier degré, il a été procédé au choix de toutes les zones de moyens d'existence en IPC3⁹.

⁸ Un paramètre est dit clé s'il contribue au moins 10% pour un groupe socio-économique ou au moins 5% pour deux groupes comme source de nourriture et de revenu. (https://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/images/HEA_Guide.pdf)

⁹ Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire est un ensemble d'outils normalisés dont l'objectif est de servir de "monnaie commune" pour classer la sévérité et la magnitude de l'insécurité alimentaire. (www.ipcinfo.org/home/fr/)

- Au second degré, les communes ont été sélectionnées suivant la liste des 38 communes publiées par la CNSA en octobre dernier¹⁰. La taille de l'échantillon (nombre de communes) pour chaque zone de moyens d'existence a été déterminée en fonction de la moyenne maximale de personnes affectées par commune. Un choix aléatoire a donc été fait dans chaque zone de moyens d'existence.

2.2 Cadre Physique de l'étude

Les données ont été collectées, du 21 Décembre 2015 au 4 février 2016, dans 19 communes (colorées en bleu dans la carte ci-après), réparties en 6 zones de moyens d'existence (Annexe 2). Les zones de Moyens d'existence sont décrites dans la figure suivante:



Figure 1: Carte des 19 communes incluant les ZMEs évaluées

¹⁰ <http://www.cnsa509.org/haiti-alerte-a-linsecurite-alimentaire-septembre-2015/>

2.3 Outils, méthode de collecte et d'analyse des données

Pour respecter l'esprit de représentativité dans la logique HEA, au moins 8 localités ont été enquêtées par zone de moyens d'existence, les données ont été consolidées avant d'être introduites dans le tableur d'analyse à savoir le LIAS.



Figure 2: Schéma méthodologique simplifiée de la collecte des informations sur le terrain

Le relevé des données sur le terrain a été possible moyennant l'utilisation de divers guides d'entretien de groupes de discussion (*Focus Group*), appelés *fiche de spécification de problème*. Une fiche de spécification du problème a été élaborée pour chaque zone de moyens d'existence (Annexe 4), de façon à collecter des données sur : la production et la vente de produits agricoles, la taille et la vente de bétail, l'achat des denrées de base, les sources de revenus et la variation des

dépenses.

Les entretiens de groupes ont été menés globalement avec des représentants des 4 groupes socio-économiques avec une prédominance des catégories très pauvres et pauvres tels que : planteurs, journaliers, petits (tes) marchands (es), commerçants (tes) grossistes, des petits éleveurs, des pêcheurs, des taximen (moto) etc.

De plus, des entretiens plus structurés ont eu lieu avec d'autres partenaires de terrain et des personnalités considérées comme des informateurs clés, c'est-à-dire, les autorités locales, des notables, des responsables de Santé, des responsables des services techniques comme les responsables des bureaux agricoles communaux (BAC) entre autres. Au total entre 4 et 5 groupes de discussion ont été réalisés par localité.

En plus des zones de production, des visites de marchés ont été réalisées dans l'objectif d'évaluer leur fonctionnement, l'évolution des prix afin de mieux proposer des stratégies d'intervention.

Les données suivantes ont été collectées :

- 1) Prix de ventes des denrées locales et du bétail
- 2) Prix d'achat des produits alimentaires de base.
- 3) Disponibilité et prix de la main d'œuvre.
- 4) Niveau de production des denrées de base
- 5) Variation des dépenses obligatoires et non obligatoires des ménages
- 6) Différentes sources de revenus des ménages.
- 7) Les stratégies d'adaptation

4. SPECIFICATION DU PROBLEME

La spécification du problème est étroitement liée au déficit hydrique enregistré durant toute l'année et qui a entravé les activités agricoles, dont dépend la survie de la majorité des ménages très pauvres et pauvres. Cependant d'autres chocs induits, comme la hausse des prix, la baisse d'autres activités commerciales concourent à aggraver la situation.

Les principaux problèmes ont été décrits de la manière suivante :

4.1 Baisse du revenu des ménages très pauvres.

Les ménages très pauvres gagnent plus de trois quarts de leurs revenus de la vente de main d'œuvre, de la vente d'aliments sauvages et de l'auto emploi. La sécheresse a fait chuter la demande de main d'œuvre à moins de 50 pourcent et a réduit la disponibilité des aliments sauvages. Quant à l'auto emploi, les bénéficiaires qui en sont tirés s'apetissent du fait d'un plus grand nombre de participants en quête d'alternatives. Le petit commerce a aussi souffert du fait de la décapitalisation des petits commerçants qui n'arrivent pas rembourser leurs dettes et par conséquent n'ont plus accès au crédit.

4.2 La perte de la production.

Là où les cultures ont été établies, elles ont souffert de stress hydrique sévère et d'une prolifération de maladies et d'attaque de ravageurs (pucerons, chenilles etc.) qui ont inhibé leur croissance ou leur stade de production (mise en gousse, épiaison), ce qui a conduit à des pertes de récoltes variant entre 60 et 90 pourcent en moyenne .



Photo 1: Le maïs et le petit mil ont eu du mal à se développer

4.3 La volatilité des prix.

Les prix des produits alimentaires de base (maïs, haricot, farine de blé, petit mil...) ont connu des hausses allant entre 50 et plus de 100 pourcent par rapport à l'année dernière (Annexe 16). Ces hausses sont dues aux pertes cumulées des trois dernières grandes campagnes agricoles, qui satisfont en moyenne 60 pourcent de la demande nationale de produits agricoles. Les stocks épuisés à la fin de l'année 2014 n'ont pas pu être reconstitués par les récoltes de l'année 2015. A cela, s'ajoute, dans certaines zones, la pression engendrée sur les prix par les interdictions d'importations de la République Dominicaine. D'un autre côté, la dépréciation de la gourde a aussi contribué à une inflation générale de plus de 12 pourcent en glissement annuel¹¹.

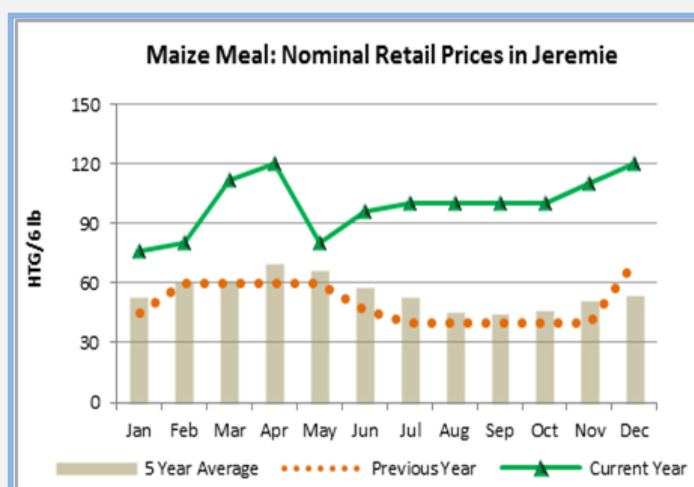


Figure 3: Evolution du prix du maïs (FEWSNET)

¹¹ http://www.brh.net/documents/note_inflat1015.pdf

4.4 Rareté d'eau et de fourrages pour les animaux

Il est constaté un manque plus criant d'eau tant pour l'usage domestique (Boisson, cuisson, lessive) que pour alimenter les abreuvoirs. Les ménages éprouvent de grandes difficultés pour s'approvisionner en eau et doivent marcher entre 5 et 10 kilomètres pour remplir leurs seaux. Les animaux ont aussi souffert d'un manque de fourrages qui a affecté leur valeur marchande, et entraîné une réduction considérable de la taille des cheptels vifs (voir la photo 3 ci-dessous) dans la majorité des communes affectées. Des éleveurs sont contraints de marcher pendant environ quatre heures afin de faire paître leurs animaux.



Photo 2: Tarissement des sources et péripéties de deux enfants pour remplir



Photo 3: Difficultés pour les éleveurs de trouver des fourrages pour les animaux

4.5 Réduction des Superficies à emblavées.

La superficie emblavée pour le printemps 2016, sera en dessous de la normale. Elle sera influencée par un manque de moyens financiers des ménages moyens et aisés et de supports externes aussi bien que la cherté des semences, entre autres. Ce qui induira une baisse dans la demande de main d'œuvre agricole, et du coup, maintiendra le revenu des ménages pauvres en dessous du niveau de référence. De plus, toute réduction d'investissement dans le secteur se traduira par



Photo 4: Réduction des parcelles à emblaver (Anse Rouge)

une chute de la production locale dont les effets se manifesteront par une hausse des prix par rapport à l'année de référence. Sans assistance, les ménages peuvent s'ingénier d'autres stratégies de survie, face à l'épuisement des plus courants, qui vont se révéler irréversiblement nocifs pour les moyens d'existence. Ce qui risque de contribuer à obérer leurs capacités de résilience face aux futurs chocs et renforcer davantage la spirale de la pauvreté chronique.

5. RESULTATS /ANALYSE DES SDS et SDPME

5.1 Situation générale

- Environ 933067 ([Table 7](#)) personnes se trouvent en insécurité alimentaire sévère avec des déficits de survie oscillant entre 34 à 40%.
- La proportion de ménages nécessitant de l'aide en toute urgence dans les 19 communes évaluées, particulièrement ceux appartenant aux catégories socio-économiques très pauvres et pauvres s'estiment en moyenne à 73,67%.
- Considérant le pourcentage des populations affectées, les zones les plus touchées sont la zone HT01, la zone HT06 et la zone HT02 affichant respectivement une proportion de 83, 81 et 77 pourcent ([Figure 6](#))
- Les ménages très pauvres représentent 90,2% (841699 pers) des populations sévèrement affectées par le choc contre 9,8% ([Table 7](#)) de la catégorie des pauvres.
- La catégorie des très pauvres accusent des déficits de survie et de protection des moyens d'existence respectivement de l'ordre de 38 et 13,33%.
- La couverture des besoins au regard des déficits enregistrés pour les groupes socio-économiques très pauvres et pauvres nécessiteront une durée minimum en moyenne de 5 mois.

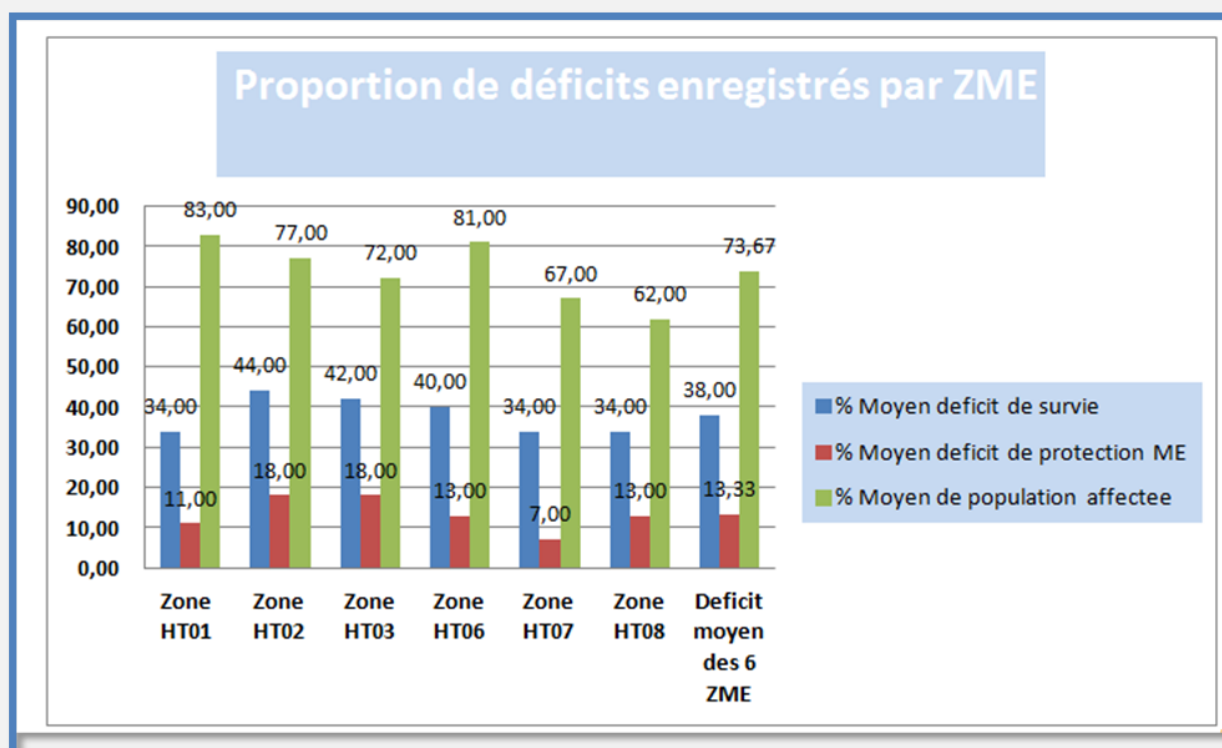


Figure 4: Graphe illustrant l'évolution des seuils de déficits dans les 6 ZMEs évaluées.

5.2 Littoral sec maïs et charbon (HT01)

Le graphique (Figure 5) ci-dessous présente les résultats pour les ménages très pauvres qui représentent, en moyenne, 50 pourcent de la population de la zone HT01.

La section rouge du premier graphique à gauche ci-après, illustre **le déficit de survie**. Il s'estime en moyenne à **34 pourcent** ce qui veut dire que les ménages très pauvres n'arrivent pas à satisfaire pleinement leurs besoins alimentaires et nutritionnels. Le déficit de protection des moyens d'existence, quant à lui, est compris entre 9 et 19 pourcent pour cette même catégorie socio-économique. Cela revient à dire que les ménages affectés sont contraints de diminuer leurs dépenses relatives aux activités agricoles, élevage, la santé et l'éducation etc.

Ces déficits sont expliqués par le fait que pendant l'année de référence¹², l'emploi local, la vente d'aliments sauvage et l'auto emploi qui représentaient respectivement 19, 28 et 28 pourcent du revenu des ménages pauvres ont chuté, en dépit de l'adoption de stratégies de survie souvent régressives, à 6, 11 et 22 pourcent dans le même ordre. Les stratégies de survie

¹² L'année de référence s'étend du mois de Juillet 2013 à juin 2014

adoptées sont : la vente du menu bétail, la production de charbon de bois avec des fruitiers, les travaux domestiques, la migration urbaine en quête de débouchés temporaires.

A cela s'ajoute la baisse de production agricole qui a eu comme corolaire la hausse des prix des denrées de première nécessité. Il en est résulté une diminution d'accès des ménages pauvres et très pauvres (Table 1) au marché qui s'y approvisionnent à hauteur de 60 à 80 pourcent des denrées consommées.

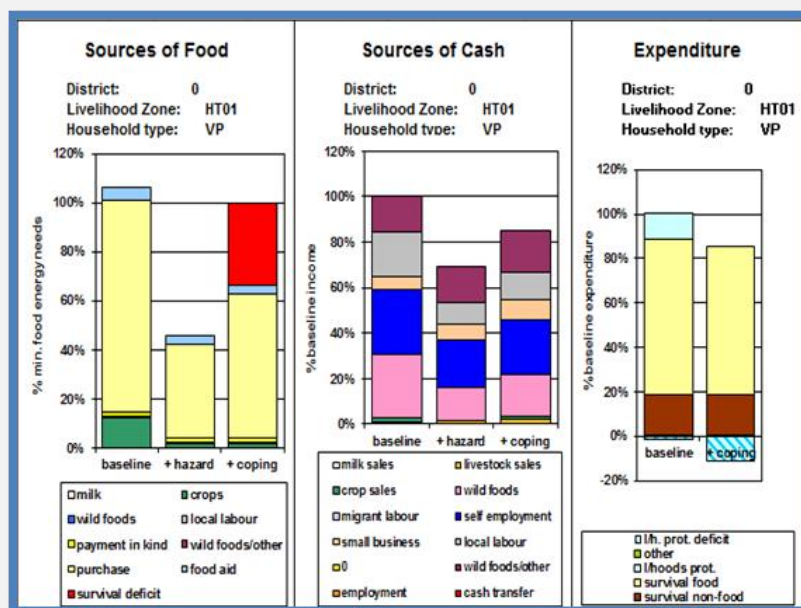


Figure 5: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT01)

Le tableau (Table 1), montre qu'entre 74 et 89 pourcent des ménages de la ZHT01 sont affectés par l'insécurité alimentaire dont au moins 20 pourcent sont très exposés à une situation d'urgence alimentaire.

Departement	Communes	ZME	Pop tot/com	GSE	% de DS	% de DPME	Estimation de pop	% Pop affectee
Artibonite	Anse Rouge	HT01	43395	TP	40	10	25618	74
				P	12	13	6301	
Nord Ouest	Bonbardopolis	HT01	38028	TP	38	9	23406	74
				P	0	12	3176	
Nord Ouest	Jean Rabel	HT01	123151	TP	37	11	79185	76
				P	0	18	14627	
Nippes	L'Asile	HT01	17739	TP	34	11	13436	89
				P	0	16	2429	
Sud	Aquin	HT01	195538	TP	27	19	154303	81
				P	0	3	4967	
Ouest	La Gonave	HT01	87077	TP	29	7	71778	86
				P	0		3544	
TDM-TP		HT01			34	11	61288	80
TDM-P					2	10	5841	

Table 1: Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT01)

La figure suivante (Figure 6) décrit la saisonnalité des dépenses, elle est aussi fonction du calendrier saisonnier des productions et des rentrées d'argent, qui s'étend normalement de juillet à juin. La première partie en rouge présente les périodes pendant lesquelles les ménages très pauvres n'arrivent pas à satisfaire leurs dépenses tant pour l'acquisition de la quantité totale d'énergie, c'est-à-dire les dépenses de survie que pour les dépenses de protection des moyens d'existence. Dans la deuxième partie en rouge, on peut noter une anticipation d'au moins deux mois de la période de soudure, commençant depuis le mois de février au lieu du mois d'avril. Donc sur une période de 12 mois, les ménages très pauvres n'arrivent à couvrir la totalité des besoins minimaux que sur un seul mois (Décembre).

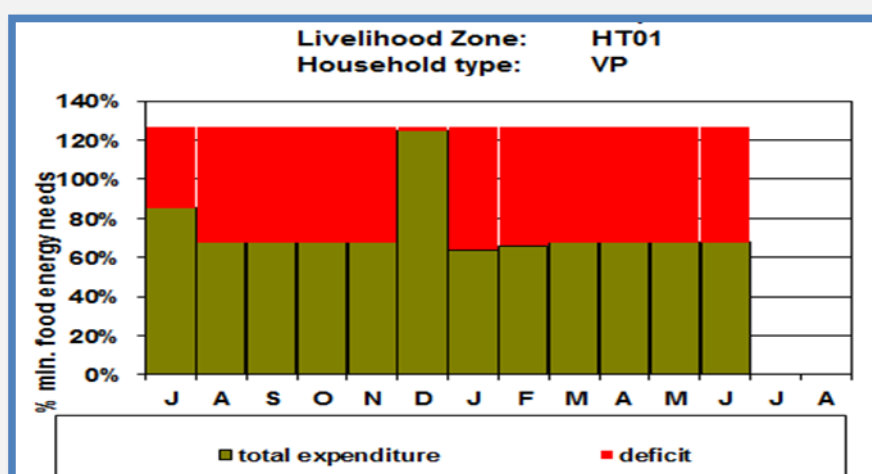


Figure 6: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT01)

5.2 Nord Tubercules et Horticulture (HT02)

Les ménages très pauvres de cette zone (45-55%) enregistrent **un déficit de survie de 44 et un déficit de protection des moyens d'existence de 18 pourcent en moyenne (Table 2)**. Ces déficits sont le résultat d'une baisse des revenus tirés de la vente des produits agricoles, de la vente de main d'œuvre et de l'auto emploi qui passent respectivement de 42, 35 et 20 pourcent à 25, 17 et 12 pourcent dans le revenu total des ménages.

La production propre qui faisait environ 27 % de la totalité des nourritures consommées pendant l'année de référence a réduit de 16 points de pourcentage à cause de la perte des saisons agricoles. L'achat qui fournissait alors 67 pourcent des denrées consommées au sein des ménages très pauvres a baissé à 36 pourcent, malgré l'adoption des stratégies de survie.

Les stratégies de survie sont la vente de charbon et du menu bétail, le crédit, la réduction des dépenses non essentielles et la migration journalière vers la République Dominicaine. Ce dernier poste de revenu a été lourdement affecté compte tenu de la tension qui a régné sur la frontière.

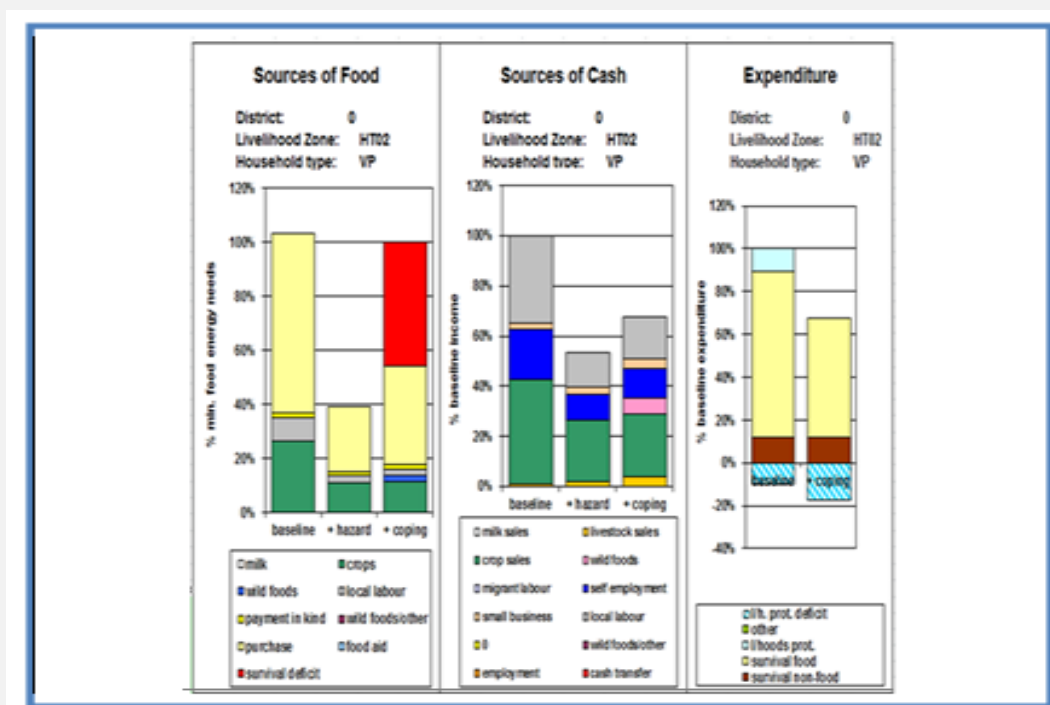


Figure 7 : Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT02)

L'analyse du tableau ci-après fait ressortir qu'en moyenne 77 pourcent de la population sont en situation d'insécurité alimentaire, dont au moins 20 pourcent, selon l'analyse des résultats du LIAS, sont en phase d'urgence. Le calendrier saisonnier des dépenses (Figure 8) montre que

c'est seulement pendant le mois de décembre, les ménages ont pu satisfaire presque la totalité de leurs débours pour les besoins de consommation. Comme il est démontré dans le graphe de saisonnalité, les déficits pourront être observés durant 11 mois sur 12 et la période de soudure sera plus longue que la normale et s'étendra entre février et juin

Departement	Communes	ZME	Pop tot/com	GSE	% de DS	% de DPME	Estimation de pop Affectee	% Pop affectee
Nord Est	Mont Organise	HT02	20973	TP	41	18	13110	63
				P			0	
Nord-est	Capotille	HT02	19382	TP	46	18	15751	90
				P	0	16	1745	
TDM-TP		HT02			44	18	14431	77
TDM-P					0	8	873	

Table 2: Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT02)

Les portions hachurées en rouge, telles que illustrées dans la figure ci-après montrent les périodes les plus difficiles en termes d'accès à la nourriture pour les ménages très pauvres qui se procurent près de 70 pourcent de leur nourriture à travers les achats sur le marché, vu la hausse saisonnière des prix des denrées de base. Laquelle sera sans doute plus accentuée cette année à cause de la faible disponibilité des denrées locales et la demande que pourra entraîner la période de semis. Il en résulte donc un déficit en termes de pouvoir d'achat de 60% de kilocalories. Par conséquent, la grande majorité des ces ménages très pauvres et en partie les ménages pauvres connaîtront un déficit d'accès en énergie pendant au moins 9 mois, susceptible d'affecter leurs statuts nutritionnels tel que représenté dans la figure 8 ci-dessous.

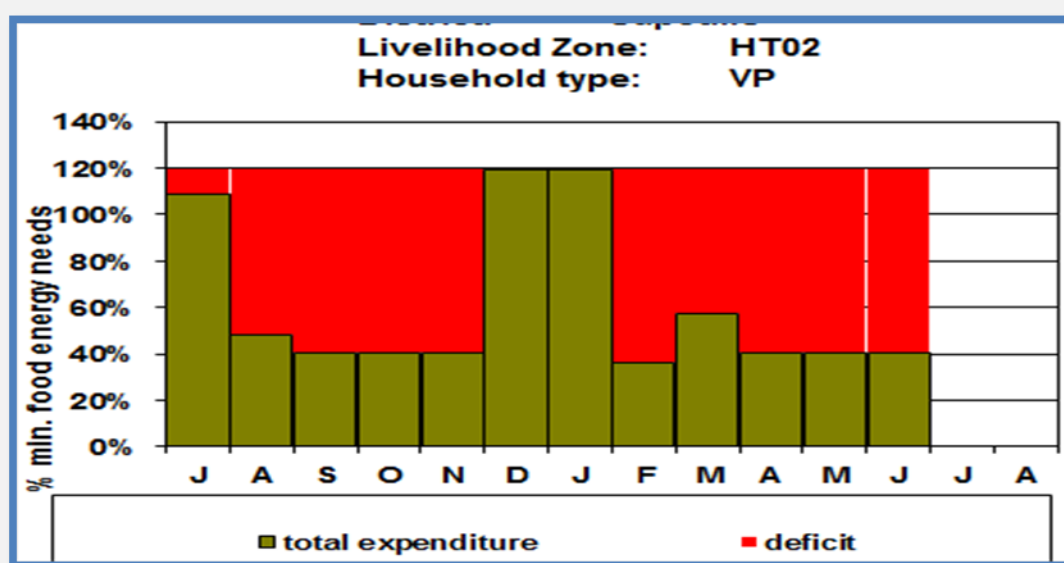


Figure 8 : Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT02)

5.3 Plateau central maïs et tubercules (Zone HT03)

Dans cette zone caractérisée par un fort pourcentage de déficit chronique, l'accès à la terre arable reste un facteur limitant pour l'économie des ménages et en particulier les très pauvres (35-45%). Tel que illustré dans le graphique ci-dessous ([Figure 9](#)), en moyenne 70% des ménages de la zone font face à des **déficits de survie de 42 % et de protection des moyens d'existence de 18% en moyenne**, avec au moins 20% en Phase d'urgence alimentaire.

L'achat représente 63% dans la consommation des ménages très pauvres. La main d'œuvre qui est le facteur le plus important dans la composition du revenu en contribuant à hauteur de 62% pendant l'année de référence ne générerait, au moment de l'analyse, que 37%, selon le LIAS. Elle est suivie de l'auto emploi et du petit commerce qui sont passés de 15 et 14 % à 11 et 21% respectivement. Une perte moyenne de 24 pourcent des revenus, combinée à la hausse des prix ont provoqué une contraction des achats de 30 points de pourcentage.

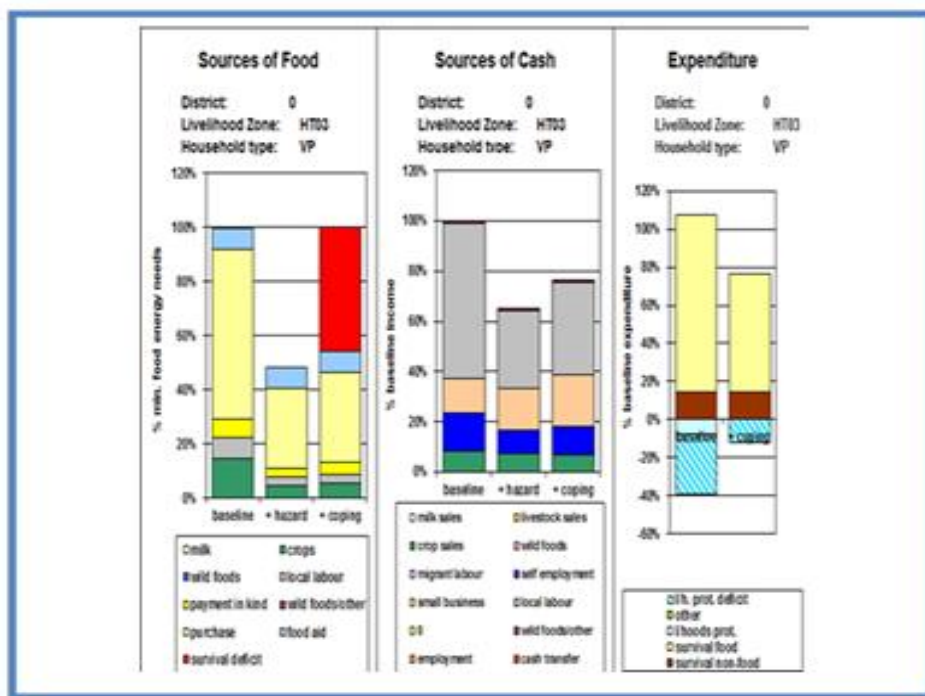


Figure 9 : Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT03)

Le tableau ci-dessous montre que les déficits moyen de survie pour la zone HT03 est de 42 pourcent, notons que les déficits pour la commune de Cerca la Source est de 26 pourcent. Le déficit moyen de protection de moyen d'existence est de 18 pourcent en moyenne. 70 pourcent de la population de la zone de moyen d'existence en sont affectés.

Departement	Communes	ZME	Pop tot/com	GSE	% de DS	% de DPME	Estimation de pop Affectee	% Pop affectee
Centre	Cerca-la-Source	HT03	979118	TP	26	20	60198	68
				P		4	5653	
Centre	Thomassique	HT03	63224	TP	46	20	33345	73
				P	11	20	12529	
Centre	Belladere	HT03	86612	TP	41	20		68
				P	10	20		
Centre	Cornillon / Grd Bois	HT03	59660	TP	46	12	29297	64
				P		12	8846	
Artibonite	Ennery	HT03	51221	TP	49	17	26948	76
				P	18	18	11710	
TDM-TP		HT03			42	18	29958	70
TDM-P					8	15	7748	

Table 3 : Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT03)

Cette zone a été particulièrement affectée par les problèmes transfrontaliers, vu que les activités commerciales de part et d'autre de la frontière sont très importantes pour les ménages très pauvres, en plus de la vente de main d'œuvre journalière en République Dominicaine. Des stratégies d'adaptation adoptées pendant l'année de référence, la migration vers la République Dominicaine a diminué, alors qu'une hausse de la vente de bétail et de la fabrication du charbon de bois a été enregistrée.

La figure ci-après (Figure 10) montre que pendant 11 mois sur 12, les ménages très pauvres et pauvres ne seront pas capables de répondre d'eux-mêmes à leurs besoins de survie, face à la montée des prix et le peu d'opportunités d'emplois attendus. De ce fait, ils ne pourront procurer à travers les achats que 60% des aliments pour au cours des mois de Mars-Juin.

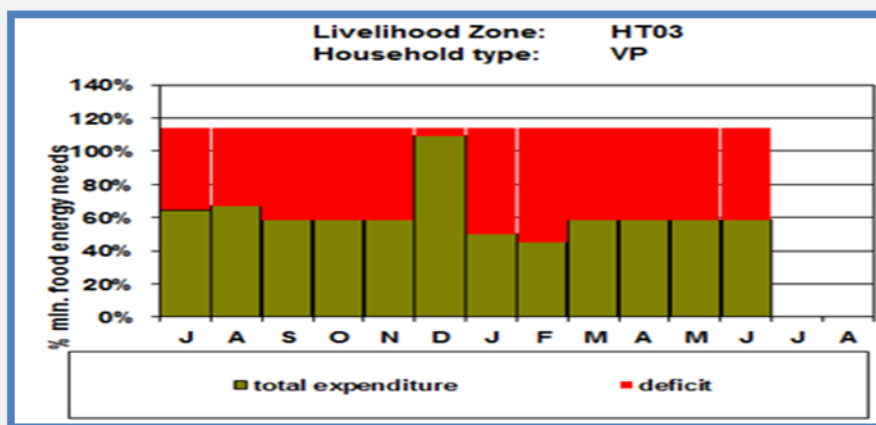


Figure 10 : Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT03)

5.4 Ouest Maraichage et Haricots (HT06)

La Figure 11 montre que les ménages très pauvres (entre 35-40% de la population habitant dans cette zone de moyens d'existence) souffrent **d'un déficit de survie de 40% et d'un déficit de protection des moyens d'existence de 13%.**

Dans cette zone, **où seulement les ménages de la Commune de Fonds Verrettes ont été évalués**, les ménages très pauvres tirent leurs revenus essentiellement de la vente de quelques espèces de maraîchers, de la vente de main d'œuvre et du petit commerce. Ils n'ont pu en tirer que 60% du montant de l'année de référence alors que la consommation est couverte de près de 90% grâce aux achats.

Le déficit de protection des moyens d'existence sous-tend que les dépenses pour le secteur santé, l'éducation et l'achat des semences, entre autres, connaissent une contraction. Ce qui pourra sur le long terme impacter significativement la survie des ménages très pauvres et les pousser à se défaire davantage des biens de production et de protection.

La vente de menu bétail, le petit commerce et la migration sont les principales stratégies d'adaptation. Mais le flux de cette dernière a connu un ralentissement, suite aux problèmes transfrontaliers.

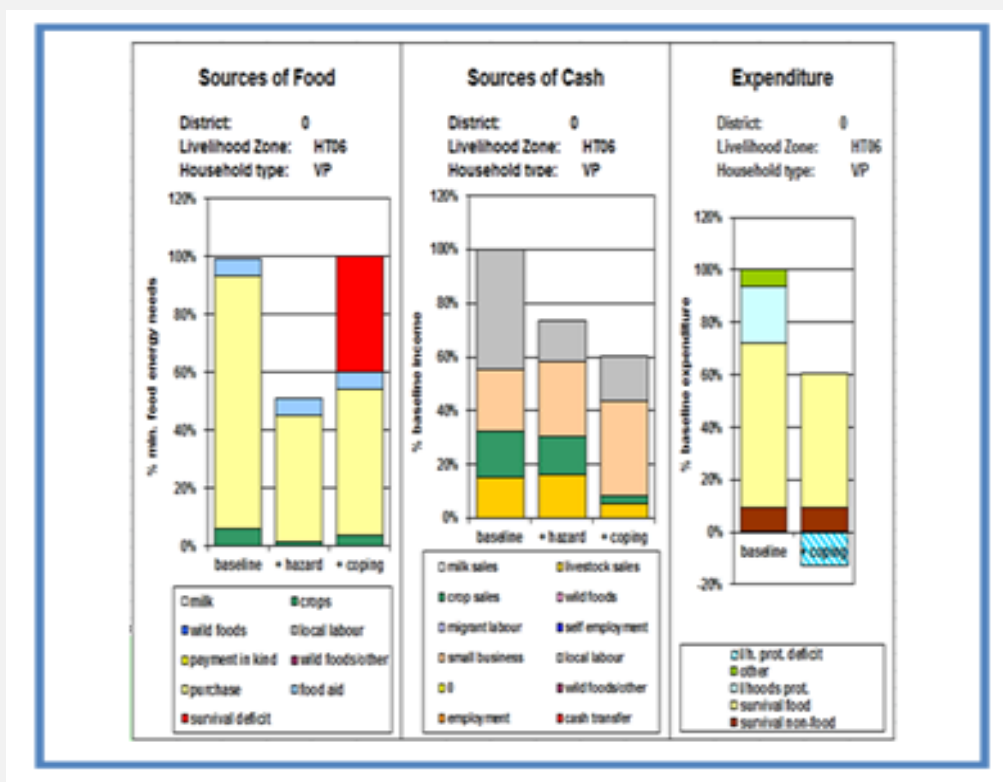


Figure 11: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT06)

Le Tableau 4 ci-dessous illustre la situation de la zone HT06, dans laquelle seulement la commune de Fonds Verrettes a été évaluée. En effet, montre que 79 pourcent de la population est affectée par un déficit de survie estimé à 57 pourcent, alors que le déficit de protection des moyens d'existence s'élève à 13 pourcent.

Departement	Communes	ZME	Pop tot/com	GSE	% de DS	% de DPME	Estimation de pop Affectee	% Pop affectee
Ouest	Fonds Verrettes	HT06	50024	TP	40	13	35121	81
				P	8	17	5223	
TDM-TP		HT06			40	13	35121	81
TDM-P					8	17	5223	

Table 4: Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT06)

Dans cette zone, les données ont été collectées seulement dans la commune de fonds Verrettes. La commune de fonds verrettes souffre d'un degré de vulnérabilité très élevé, tenant compte de son enclavement et des conditions edapho-climatiques très défavorables.

La figure (Figure 12) ci-après, montre que les déficits de la zone (HT06) ouest maraichage et haricot, s'étendront pendant toute l'année, avec notamment un prolongement de la période de soudure. Durant les périodes les plus difficiles de l'année, les ménages les plus vulnérables auront besoin de l'aide d'urgence ou des filets de sécurité pour enrayer les risques de morbidité et de mortalité et protéger leurs moyens d'existence.

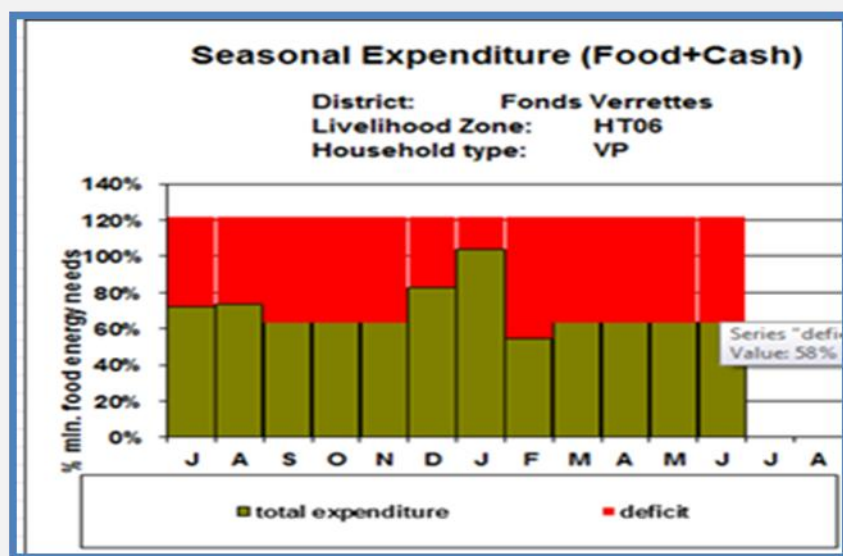


Figure 12: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT06)

5.5 Sud Haricot, Banane et petit commerce (zone HT07)

Le déficit de survie pour les ménages très pauvres de cette zone varie de 27 à 40 pourcent, affichant une moyenne de 34% de déficit de protection des moyens d'existence de 7%. Cette zone a la particularité d'afficher des prix les plus élevés du pays, ce qui s'explique par la distance et les moyens de transports (maritimes dans certains cas) des marchandises. L'augmentation des prix couplée à la baisse des revenus ont contribué à une perte de pouvoir d'achat des ménages très pauvres de 21 points de pourcentages.

L'achat à 63%, la production propre à 16 % et le paiement en nature à 10%, fournissaient près de la totalité de la quantité de nourriture consommée chez les ménages très pauvres pendant l'année de référence. Le travail et la vente des denrées représentaient 52 et 6% des revenus. L'auto emploi et le petit commerce respectivement 20 et 16%.

Le choc a fait décroître la contribution de la vente de main d'œuvre de 52 à 23% et celle de la vente des denrées de 6 à 3%. Malgré un accroissement de l'apport du petit commerce de 16 à 25%, le revenu total a diminué de 16%.

Les stratégies de survie expansives telles que le petit commerce, taxi moto et la pêche n'ayant pas permis de combler le manque de revenus et de nourriture entraîné par le choc, en conséquence, les ménages très pauvres et pauvres, pour s'assurer la subsistance ont dû adopter des stratégies néfastes telles que la taille d'arbres fruitiers, la vente d'animaux reproducteurs et l'extraction des souches de feuillis entre autres.

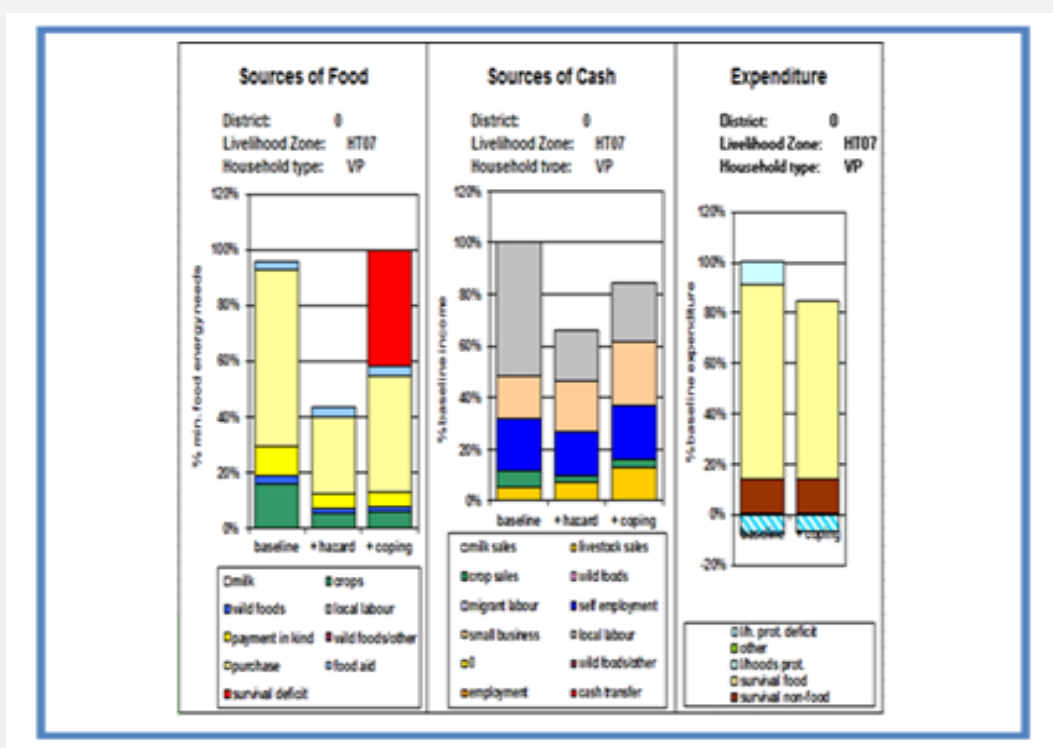


Figure 13 : Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT07)

Le tableau (Table 5) fait ressortir que depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin, les ménages très pauvres souffriront d'un manque de moyens financiers pour pouvoir subvenir aux besoins élémentaires et de protection. L'interprétation des résultats du LIAS fait ressortir qu'au moins 20% des ménages de cette zone sont exposés à une phase d'urgence alimentaire pendant cette même période.

La période de soudure s'est donc anticipée de deux mois dans cette zone, ce qui expose les ménages très pauvres à un renchérissement des prix des denrées alimentaires de base, et accroîtra davantage les déficits de survie et les pressions sur les moyens d'existence. Par

conséquent les ménages très pauvres auront besoin d'intervention d'urgence pour leur survie et la protection de leurs moyens d'existence.

Departement	Communes	ZME	Pop tot/com	GSE	% de DS	% de DPME	Estimation de pop Affectee	% Pop affectee
Grand Anse	Corail	HT07	107154	TP	27	9	68950	64
				P	0	0		
Grand Anse	Pestel	HT07	22093	TP	42	7	17022	85
				P	3	9	1709	
Grand Anse	Roseau	HT07	11740	TP	27	8	7287	66
				P		4	425	
Sud-Est	Belle Anse	HT07	138779	TP	41	5	70006	54
				P		7	4923	
TDM-TP		HT07			34	6	32653	67
TDM-P					1	4	1411	

Table 5: Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT07)

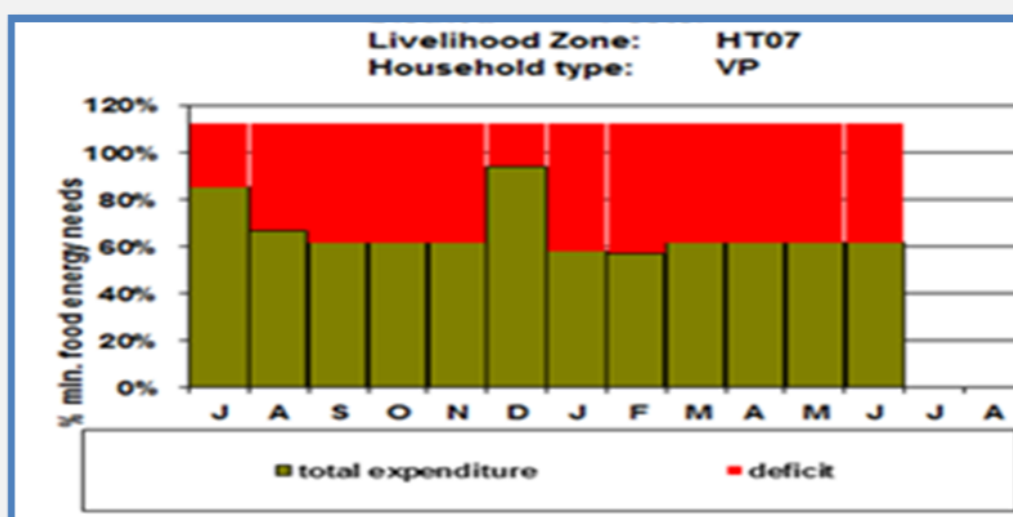


Figure 14 : Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT07)

5.6 Littoral Sud-Ouest, Maïs, Manioc et Cueillette (zone HT08)

Pendant l'année de référence, l'achat comptait pour 57% parmi les sources de nourritures des ménages très pauvres, succédé de la production propre (15%) et les aliments sauvages (24%). Pour pouvoir donc s'assurer de plus de 50% de leurs besoins en aliments, les ménages très pauvres doivent se procurer de 63% de leurs revenus de la vente des produits agricoles et de l'auto emploi.

Le choc a rétréci le revenu de la vente des produits agricoles de 31 à 16%. Dans le même temps l'apport de la vente de main d'œuvre a chuté de 12 à 4 points de pourcentage. Malgré un accroissement de la vente de bétail qui passe de 12 à 17% et une stabilité de l'auto emploi (32%), le revenu total a diminué de près de 20%, ce qui fait passer les achats de 57 à 40%, tenant aussi compte de la diminution d'accès entraîné par l'augmentation de prix sur le marché. Parallèlement, la production propre qui comptait pour 15% dans la consommation a chuté à 5% vu la mauvaise performance des récoltes. De même pour les aliments sauvages, disponibles grâce à une bonne répartition des pluies, l'apport a réduit de 24 à 15%.

Il en résulte un déficit de survie de 34% pour les très pauvres et un déficit de protection de 13% qui affectent environ 62 % de la population (Table 5). La vente de tête de bétail et l'auto emploi, ont été identifiés comme les stratégies de survie les plus pratiquées.

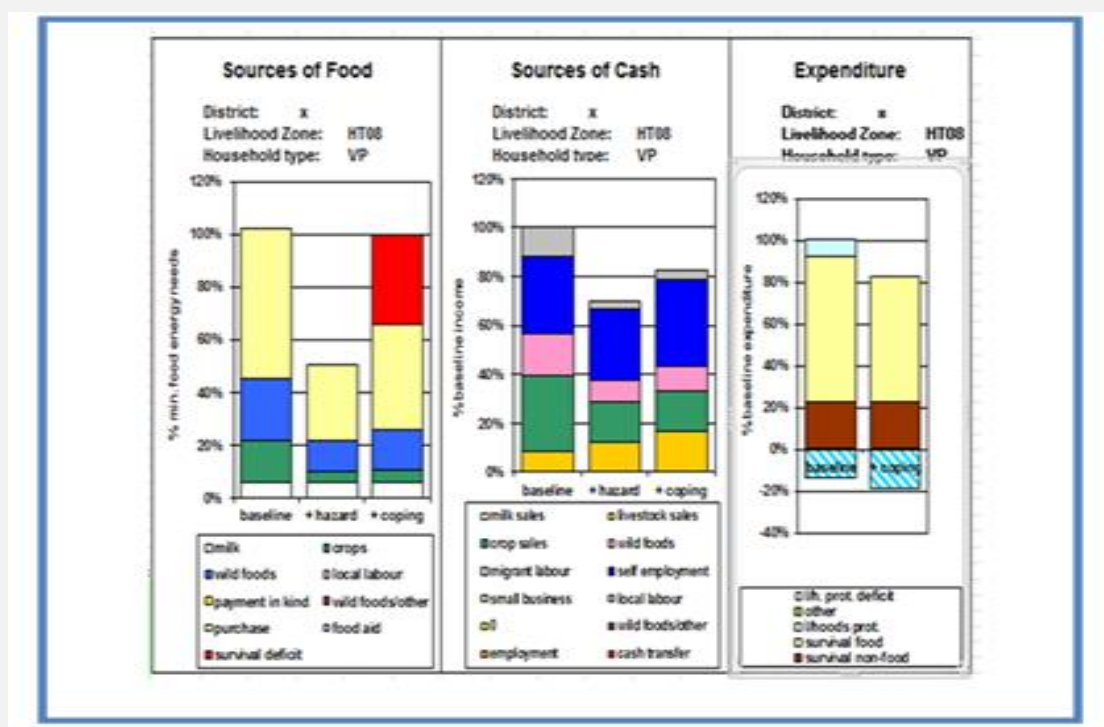


Figure 15 : Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT08)

Departement	Communes	ZME	Pop tot/com	GSE	% de DS	% de DPME	Estimation de pop Affectee	% Pop affectee
Sud	Chardonnières	HT08	44673	TP	34	13	27479	62
				P	0	0	0	
TDM-TP		HT08			34	13	27479	62
TDM-P		HT08			0	0	0	

Table 6: Niveau de déficits enregistrés et population affectée (HT08)

La figure suivante projette la période où les déficits seront ressentis, elle s'étale entre février et juin avec une perte de pouvoir d'achat estimé à 30% de Février à Juin. Durant cette période au moins 20% des ménages, selon les résultats du LIAS, risquent de tomber dans l'urgence, moyennant le maintien du statu quo, c'est-à-dire : hausse des prix, faible demande de main d'œuvre, manque d'investissement dans le secteur agricole et manque d'assistance externe.

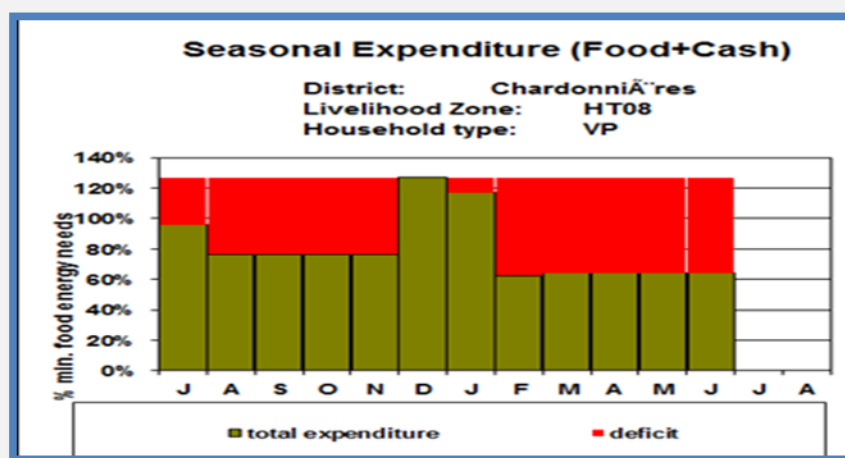


Figure 16 : Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT08)

5.7 Résumé des populations en insécurité alimentaire par commune

La figure (Figure 17) et le tableau ci-dessous (Table 7), construits à partir données générées par le LIAS, résume le pourcentage des populations affectées par commune et le nombre de mois d'intervention en moyenne nécessaire en vue de couvrir les déficits enregistrés pour éviter que les ménages affectés obèrent leurs capacités de résistance face aux chocs futurs.

En effet, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire et nécessitant de l'aide pour les 19 communes évaluées réparties sur les 6 zones de moyens d'existence, s'élève à 933067.00 mille. Par ailleurs, 90,5% du nombre des ménages affectés soit un total de 841699 personnes appartiennent au groupe socio économique les plus pauvres contre 9.5% de la catégorie de pauvres.

Pour enrayer les déficits de survie ainsi que ceux de protection, il est requis des interventions d'urgence d'au moins 5 mois en moyenne selon les calculs automatiques du LIAS.

Il faut toutefois souligner qu'atteindre les objectifs ne dépendra pas seulement de la durée des interventions mais aussi d'une bonne coordination entre les acteurs et d'une approche de ciblage.

De plus les interventions, auront pour objectifs de ramener la situation des ménages à son niveau d'avant le choc. D'autres interventions sont donc requises, sur le plus long terme, dans le but d'amorcer le processus de relèvement et de contrer les problèmes chroniques et ainsi amorcer le développement des zones concernées.

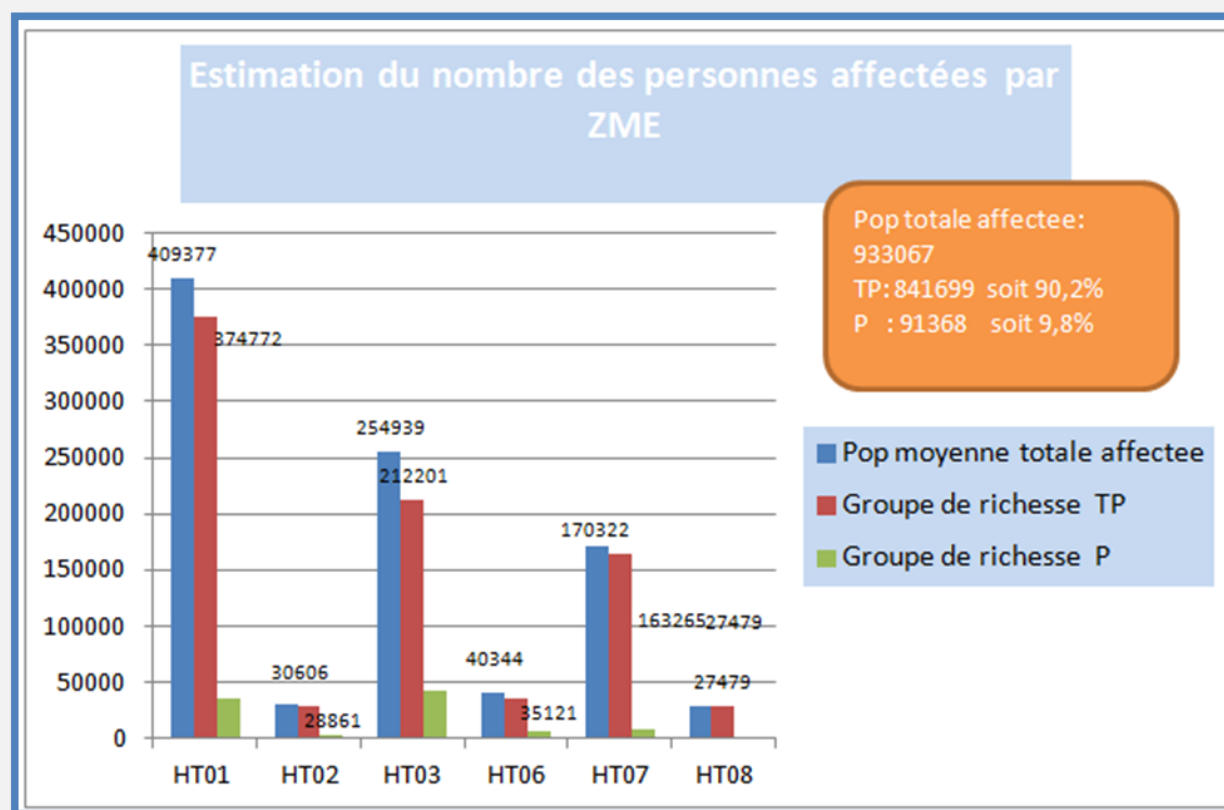


Figure 17: Nombre de personnes en Insécurité par ZME et par groupe de richesse.

Departement	Communes	ZME	Pop tot/com	GSE	% de DS	% de DPME	Estimation de pop affectée	% Pop affectée	Durée minimale d'intervention
Artibonite	Anse Rouge	HT01	43395	TP	40	10	32664	89	4
				P	12	13	5862		
Nord Ouest	Bonbardopolis	HT01	36028	TP	38	9	23406	74	5
				P	0	12	3176		
Nord Ouest	Jean Rabel	HT01	123151	TP	37	11	79185	76	5
				P	0	18	14627		
Nippes	L'Asile	HT01	17739	TP	34	11	13436	89	4
				P	0	16	2429		
Sud	Aquín	HT01	195538	TP	27	19	154303	81	3
				P	0	3	4967		
Ouest	La Gonave	HT01	87077	TP	29	7	71778	86	3
				P	0		3544		
TDM-TP		HT01	502928		34	11	409377	83	4 Mois en moyenne
TDM-P					2	10			
Nord Est	Mont Organise	HT02	20973	TP	41	18	13110	63	6
				P			0		
Nord-est	Capotille	HT02	19382	TP	46	18	15751	90	5
				P	0	0	1745		
TDM-TP		HT02	40355		44	18	30606	77	6 Mois en moyenne
TDM-P					0	0			
Centre	Cerca-la-Source	HT03	97118	TP	26	20	60198	68	3
				P	0	4	5653		
Centre	Thomassique	HT03	63224	TP	46	20	33345	73	5

				P	11	20	12529		
Centre	Belladere	HT03	86612	TP	41	20	62413	77	5
				P	10	20	4000		
Centre	Cornillon / Grd Bois	HT03	59660	TP	46	12	29297	64	5
				P	0	12	8846		
Artibonite	Ennery	HT03	51221	TP	49	17	26948	76	5
				P	18	18	11710		
TDM-TP		HT03	357835		42	18	254939	72	5 Mois en moyenne
TDM-P					8	15			
Ouest	Fonds Verrettes	HT06	50024	TP	40	13	35121	81	5
				P	8	17	5223		
TDM-TP		HT06	50024		40	13	40344	81	5 Mois en moyenne
TDM-P					8	17			
Grand Anse	Corail	HT07	107154	TP	27	9	68950	64	3
				P	0	0	0		
Grand Anse	Pestel	HT07	22093	TP	42	7	17022	85	4
				P	3	9	1709		
Grand Anse	Roseau	HT07	11740	TP	27	8	7287	66	3
				P	0	4	425		
Sud-Est	Belle Anse	HT07	138779	TP	41	5	70006	54	5
				P	0	7	4923		

TDM-TP					34	6			
TDM-P		HT07	279766		1	4	170322	67	4 Mois en moyenne
Sud	Chardonnières	HT08	44673	TP	34	13	27479	62	6
				P	0	0	0		
TDM-TP		HT08			34	13		62	6 Mois en moyenne
TDM-P		HT08	44673		0	0	27479		
SYNTHESE			1275581		TP: 38 % P: 3,16% En moyenne	TP: 13,33% P : 9%	933067	73,67% en moyenne	5 Mois en Moyenne

Table 7: Nombre de personnes en insécurité alimentaire et la durée minimale d'intervention requis

7. CONCLUSION

La situation des ménages très pauvres est très critique. La dégradation de la consommation alimentaire constatée tend à s'empirer d'ici la fin de l'année de production, à moins que des actions viennent inverser l'état actuel des paramètres responsables de telle situation. La prévision d'une baisse de l'investissement dans le secteur agricole se concrétisera par une faible demande de main d'œuvre et par ricochet, des revenus en déca de ce qui est normal pour les ménages très pauvres durant la période allant de mars à juin.

Les ménages très pauvres peuvent tomber dans une spirale paupérisant, car pour faire face à des dépenses de survie, ils seront contraints de se défaire davantage et de manière irréversible de leurs maigres avoirs productifs encore existants, comme des lopins de terre, des animaux productifs et des outils de travail. De plus, devant la cherté des produits ils n'auront pas les moyens suffisants pour ensemençer leurs lopins de terre au cas où les conditions météorologiques le permettraient.

Le risque d'une augmentation de la prévalence de la malnutrition reste très élevé, car au-delà de la quantité d'aliments accessibles aux ménages, la population fait aussi face à un manque d'eau pour la consommation domestique (en quantité et en qualité) aussi bien que pour l'abreuvement des animaux. Les gens témoignent devoir marcher des kilomètres pour s'approvisionner en eau, notamment à Belle Anse et à Anse Rouge. Une telle situation risque de contribuer à l'augmentation considérable des maladies hydriques et oro-fécales

Au-delà des problèmes aigus qui se sont manifestés suite à la sécheresse qui requièrent des actions urgentes, certaines communes de certaines zones de moyens d'existence connaissent des problèmes chroniques qui méritent d'être analysés et adressés dans une perspective de développement durable.

8. RECOMMANDATIONS

Sensible à l'approche participative, les gens des localités visitées ont été invités à **faire leurs propres recommandations** par rapport aux problèmes auxquels ils sont confrontés de manière récurrente. Ces recommandations ont été ensuite classées en deux groupes :

8.1 Recommandations immédiates

Au regard de l'analyse, il ressort que durant la période de soudure, les conditions de sécurité alimentaires et nutritionnelles des ménages les plus vulnérables seront de plus en plus dégradées. Par conséquent, des actions visant à couvrir la totalité des besoins alimentaires de base et les dépenses liées à la protection des moyens d'existence se révèlent urgentes.

Actions	ZME /commune	Groupes
Mettre en place des programmes de distribution de CASH inconditionnel et conditionnel permettant la couverture des besoins alimentaires essentiels et ceux liés à la protection des moyens d'existence.	Toutes	TP et P
Fournir un appui aux petits commerçants décapitalisés en raison des dettes contractées par les ménages sévèrement affectés en vue de mitiger les risques que les programmes de distribution de cash soient préjudiciables au bon fonctionnement des marchés.	Toutes	TP et P
Lancer des activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) pour faciliter la préparation des campagnes agricoles de printemps et l'accès à l'eau et aux fourrages pour les animaux	Toutes	TP et P
Organiser des campagnes des vaccinations et déparasitage pour les bétails et volailles.		
Subventionner en semences adaptées, intrants et de paquets techniques durant les différentes saisons	Toutes	TP et P

agricoles de 2016		
Faciliter l'accès à l'eau dans les localités où l'eau potable est très peu disponible.	Toutes	TP et P
Mettre en œuvre des actions rapides de surveillance, détection, référencement et de prise en charge des cas de malnutrition aiguë globale dans les localités les plus affectées.	Toutes	
Envisager des actions susceptibles de corriger les carences en micronutriments à travers la promotion des initiatives telles que : la bio fortification, la supplémentation, la consommation des aliments riches en minéraux et vitamines (vitamine A, fer / acide folique, iode, et zinc et l'adoption des bonnes pratiques nutritionnelles (ex : ANJE et AEN) aux fins de prévenir durablement les risques de malnutrition.	Toutes	TP et P

8.2 Recommandations à court et moyen termes:

Les recommandations visent plutôt à agir sur certaines caractéristiques qui ostracisent le développement local ; et aussi dans le but d'augmenter la résilience des communautés aux différents chocs.

Actions	Communes	Groupe
Contribuer à l'adoption de bonnes méthodes et la construction/réhabilitation d'infrastructure pour une meilleure gestion et gouvernance de l'eau.	Toutes	Tous
Encourager la diversification des sources de revenus et l'adoption de nouvelles pratiques agricoles telles que : l'utilisation des semences de cycles courts, entre autres.	Toutes	Tous
Appuyer la mise en place des boutiques d'intrants agricoles facilitant l'accès des planteurs aux intrants de base.	Toutes	Tous
Contribuer au renforcement des capacités des pêcheurs. (Encadrement technique, matériels de pêche, matériels de stockage et conservation et commercialisation)	Anse Rouge, Belle Anse, La Gonâve, Corail, Charbonnière	

Mettre sur pied un programme de renforcement des capacités et de recapitalisation des ménages (mutuel solidarité, crédit, distribution de bétail (poulailler familial, caprins)	Toutes	TP, P
Accompagner les ménages dans la création de chaînes de valeur : production, transformation et commercialisation.	Toutes	Tous
Aider au travers d'une assistance technique aux planteurs à contrôler des maladies causées par la prolifération des insectes ravageurs.	Toutes	Tous
Renforcer les capacités des groupements Santé Bet (GSB)		
Mettre en œuvre des actions visant à l'aménagement et revitalisation des micro-bassins versants afin de contribuer à la redynamisation du cycle de l'eau dans les zones affectées par la sécheresse de manière récurrente.	Toutes	Tous
Renforcer les initiatives de surveillance, prévention et prise en charge de la malnutrition dans les communes affectées	Toutes	Tous

9. ANNEXE

Annexe 1 : Zone HT01, Littoral sec maïs et charbon

Principales productions	Maïs, pois inconnus, pois souche, pois Congo, manioc, arachide.	Faibles précipitations annuelles oscillant entre 400-1.000 mm, avec des pluies abondantes entre Avril/Mai et Novembre intercalées d'une période de canicule en juillet/août. L'agriculture reste la principale activité de la population. La pêche en occupe environ 10-15 pourcent, soit moins de 50 000 personnes. Le sel concerne une population restreinte concentrée à Anse-Rouge, avec une production modeste à Baie-de-Henne. Les marchés d'écoulement des produits agricoles sont dans un premier temps les marchés locaux. L'état des routes limite fortement les échanges entre les grands centres de consommation (Port-au-Prince, Gonaïves) et les zones de production.
Sources de Revenus	Récolte, main d'œuvre, bétail, pêche, charbon, petit commerce	
Type de bétail	Caprins, Ovins, Porcins, Bovins	
Principaux aléas	Cultures : sécheresse, cyclones, vent, oiseaux ravageurs, criquets et autres parasites agricoles. pour l'élevage : les maladies du bétail, surtout l'encéphalomyélite à entérovirus du porc (Teschen).	Les marchés d'écoulement des produits agricoles sont dans un premier temps les marchés locaux. L'état des routes limite fortement les échanges entre les grands centres de consommation (Port-au-Prince, Gonaïves) et les zones de production.
stratégies d'adaptation	>Réduction des dépenses non essentielles. >Augmentation de la vente et de la production de charbon de bois >Augmentation de la vente de volailles >Vente des produits agricoles sur pied >Augmentation de la cueillette >Augmentation des mois de migration >Vente de petits ruminants >Achat à crédit >Augmentation du travail agricole (nombre de jours) >Travail dans la construction >Travail domestique (ex. lessive)	Les très pauvres représentent 50 pourcent en moyenne et les pauvres autour de 20 pourcent. Les principaux facteurs qui déterminent la classification du niveau de richesse sont : La taille des ménages : plus le ménage est aisé plus sa taille est faible. La superficie possédée et cultivée : les ménages moyens et aisés possèdent entre 3 à 10 fois plus de terre que les ménages pauvres.

Paramètres clés	• Production/prix du maïs • Production /prix de pois inconnus, pois souche, et pois Congo • Production/prix du manioc • Production/prix d'arachide • Offre/prix de bovins • Offre/prix de caprins • Prise de la pêche • Offre de cueillette de fruits • Offre de main d'œuvre agricole (pré-récolte) • Offre de main d'œuvre locale (maçon) • Versements provenant de migrants permanents • Offre de bois de chauffe et de charbon de bois	La possession du bétail : les ménages aisés en possèdent entre 90 et 95 pourcent. La possession des biens productifs : bassin marin de sel, motos, voiliers de pêche etc.
-----------------	---	---

Annexe 2 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la zone HT01

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	45-55	20-23	10-15	10-15
Taille du ménage (#)	8-11	6-9	5-8	4-7
<i>Terre (ca)</i>				
Possédée	0,1-0,25	0,5-1	2-4	3-5
Louée	0,12-0,25	0,25-0,5	0	0
En métayage	0,12-0,25	0,25-0,75	0	0
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Caprins	2-4	2-5	6-17	15-40
Ovins	0-1	1-2	3-5	6-17
Porcins	0	0	1-2	2-5
Bovins	0	0-1	2-4	4-7
Équins	0	0	1-3	1-3
<i>Autres biens productifs (#)</i>				
Moto	0	0-1	1-2	2-3

Source : FEWS NET.

Annexe 3 : Zone HT02, Nord Tubercules et Horticulture

	Maïs, pois inconnu, pois congo, patate douce, manioc, igname, banane, arbre à pains.	La zone est constituée de plaines sèches, humides et hydromorphes, de piémonts
--	--	--

Principales productions	cultures de rente : canne à sucre, café et le cacao ainsi que des arbres fruitiers comme le grenadier, l'oranger, le chadéquier (pamplemoussier) et l'avocatier.	vallonnés et de montagnes comprenant une zone de plateaux Les pluies sont plus abondantes sur les sommets des massifs du Nord (1.000 à 1.500 mm ou plus de pluviométrie annuelle) que dans la partie basse de la plaine (800-1.000 mm/an). Cela permet d'avoir deux saisons culturelles dont la plus importante est celle de mai/juin Le revenu des ménages aisés est trois fois supérieur à celui des pauvres et huit fois celui des très pauvres. Les échanges se font principalement sur les marchés locaux, dont Ouanaminthe où les produits en provenance de la RD créent une forte concurrence avec les produits locaux.
Sources de Revenus	Main d'œuvre, charbon, la vente de récoltes et le petit commerce sont les principales sources de revenus des très pauvres. Produits de cueillette, auto-emploi, bétail.	
Type de bétail	Caprins, Ovins, Bovins, Equins	
Principaux aléas	pour les cultures : sécheresse, inondations, cyclone, vent ; pour l'élevage : maladies du bétail.	
stratégies d'adaptation	>Réduction des dépenses non essentielles (ex. fêtes, communication, transport, habits) >Augmentation de la vente de charbon de bois >Augmentation de la cueillette >Augmentation du nombre de jours de migration >Augmentation du nombre de jours de travail agricole >Réduction les frais de scolarité >Vente de volailles >Achat à crédit <i>NB : concernent les pauvres et très pauvres</i>	Les ménages très pauvres représentent entre 45 et 55 pourcent alors que les pauvres varient entre 20 et 25 pourcent de la population. Le niveau de richesse est défini en fonction de : La taille de ménages, la possession des terres, la possession du bétail et les biens productifs (charrue, animaux de traction).
Paramètres	Production/prix du maïs Production/prix de pois inconnus et pois Congo Production/prix de manioc, de patates douces et d'igname Production/prix de bananes, arbres à pain, grenades, oranges, chadèques, avocats Production/prix de canne à sucre Offre/prix de lait de vache Offre/prix de bovins Offre/prix de caprins Prix du litre de lait de vache Offre/prix de produits de cueillette Offre/prix de main d'œuvre agricole (pré-récolte) Offre/prix de bois et de charbon de bois Bénéfices tirés du petit commerce	

clés		
------	--	--

Annexe 4 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la zone HT02

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	45-55	20-25	10-20	5-15
Taille du ménage (#)	8-11	7-9	5-7	4-6
<i>Terre (ca)</i>				
Possédée	0-0,5	0,25-1	1-3	2,5-5
Louée	0-0,25	0	0	0
En métayage	0-0,25	0	0	0
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Caprins	1-3	3-5	6-11	10-19
Porcins	0	0	1-2	2-5
Bovins	0	0-2	2-4	4-8
Equins	0	0	0-2	0-3
<i>Autres biens productifs (#)</i>				
Moto	0	0-1	1-2	2-3
Charrue	0	0	1	1-2

Source : FEWS NET.

Annexe 5 : Zone HT03, Plateau central maïs et tubercules

Principales productions	Haricot, pois Congo, arachide et la banane Maïs, manioc doux, igname et patate douce	La zone HT03 qui comprend, entre autres, une portion de l'arrondissement des Gonaïves se décrit ainsi : La pluviométrie moyenne est de 1.000 mm, avec un niveau de 500 mm/an dans le Haut Plateau central. Il existe une grande variété de cultures dans la zone. Cependant la répartition des pluies ne permet qu'une seule saison culturale d'importance dont la récolte se fait en juillet/aout. Bien que la grande majorité des ménages dépend des marchés pour s'approvisionner en
Sources de Revenus	Vente de main d'œuvre (pr les pauvres et très pauvres), charbon, petit commerce, agrumes et canne à sucre et produits agricoles.	
Type de bétail	Caprins, Ovins, Bovins, Equins	
	>Sécheresse, Difficulté d'approvisionnement en semences, Oiseaux ravageurs, criquets et autres ravageurs Pour l'élevage : >Maladies du bétail, des volailles >Manque de services vétérinaires Pour l'achat sur les marchés : >Augmentation des prix, surtout du prix des céréales importées (ex. riz) Pour la migration de la main d'œuvre :	

Principaux aléas	>Insécurité à la traversée de la frontière et situation irrégulière pendant le séjour	nourriture. L'accès au marché depuis les villages reste difficile surtout pendant la période pluvieuse. Les ménages moyens et plus aisés possèdent des ânes et des chevaux, ce qui leur facilite le transport de marchandises jusqu'aux marchés communaux et aux marchés principaux au niveau de chaque arrondissement.
stratégies d'adaptation	>Réduction des dépenses non essentielles >Réduction de la consommation d'aliments plus chers >Augmentation de la durée (nombre de jours) du déplacement en République dominicaine/ en dehors de la zone >Augmentation de l'offre de main d'œuvre agricole >Intensification de la production de charbon de bois >Vente de volailles	En dehors de ces risques annuels, la zone est sujette à des aléas beaucoup plus importants qui peuvent affecter la sauvegarde et l'amélioration des moyens d'existence locaux tels que Le déboisement et la baisse de la fertilité des sols.
Paramètres clés	>Offre/prix Caprins >Production/prix de maïs >Production/prix du haricot >Production/prix du pois Congo (frais, sec) >Production de manioc >Production d'arachide >Production/prix de bananes, >Production/prix d'avocats, de mangues >Production/Prix du manioc >Production/Prix de l'arachide >Production/Prix de la banane et des fruits >Offre/prix du lait de vache >Offre/prix de bovins, de caprins, de porcins >Offre/prix de main d'œuvre agricole locale >Offre/prix de main d'œuvre non-agricole >Offre /prix de charbon de bois >Migration hors de la zone	La terre, la possession du bétail déterminent la richesse dans la zone. Les très pauvres représentent entre 35 et 45 pourcent de la population et les pauvres entre 25 et 35 pourcent.

Annexe 6 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la zone HT03

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	35-45	25-35	15-20	10-15
Taille du ménage (#)	6-9	7-9	6-7	5-7
Terre (ca)				
Possédée	0-0,5	0,5-1	1-3	4-8
Louée	0	0	0,5-1	0
En métayage	0,25-0,5	0,25-0,75	0	0
Possession de bétail (#)				
Volailles	4-5	5-6	15-20	20-25
Caprins	0-2	2-3	4-6	10-14
Bovins	0	0	2-4	4-6
Bovins de trait	0	0-2	1 paire	2 paires
Equins	0	1	1-2	2
Autres biens productifs (#)				
Moto	0	0	1	1-2
Charrue	0	0	1	1-2

Source : FEWS NET.

Annexe 7 : ZONE HT06, Ouest maraîchage et haricots

Principales productions	Pomme de terre, poireau et l'oignon (produits cultivés le long de l'année) ainsi que le haricot riz, maïs, patate douce, banane	La zone s'étend à partir des limites de la périphérie urbaine de Port-au-Prince (commune de Kenscoff) en direction sud-est jusqu'à la frontière avec la République dominicaine (commune de Fonds-Verrettes). L'agriculture est la base de l'économie locale. Les principaux marchés des produits maraîchers sortant de Kenscoff sont le marché de Croix de Bossales et le marché de Pétion ville. Les produits sortant de Forêt des Pins sont acheminés vers le marché de Croix-des-Bouquets et aussi vers le marché de Croix de Bossales.). Le bétail est surtout commercialisé au
Sources de Revenus	Vente de légumes, vente d'animaux, Commerces (ex. vente d'engrais) et des services à petite échelle (ex. taxi-moto). Quant aux ménages pauvres et très pauvres, ils ont des revenus plus diversifiés car aucune source ne leur fournit suffisamment de revenus pour couvrir leurs dépenses annuelles.	
Type de bétail	Caprins, Bovins, Equins	
	La sécheresse, manque de stockage d'eaux de pluie et de systèmes d'irrigation. Les cyclones, notamment pendant les mois d'août et de septembre. L'attaque de chenilles et des rongeurs qui mettent en danger le maïs, le haricot surtout les « marocas »	

Principaux aléas	qui sont de vraies ennemies des tubercules. Les perturbations qui surviennent au niveau des circuits d'approvisionnement en intrants agricoles. L'augmentation du prix de l'engrais et des denrées alimentaires de base.	marché de la Forêt. Le principal facteur déterminant de la richesse dans cette zone capacité déterminée par l'accès à la terre arable (possédée ou louée) et l'accès au capital et aux sources de crédit pour acheter des intrants et pour embaucher de la main d'œuvre Les très pauvres représentent entre 35 et 40 pourcent de la population et les pauvres entre 28 et 33 pourcent.
stratégies d'adaptation	migration vers Port-au-Prince, Croix-de-Bouquets et en République dominicaine) Endettement du ménage, Vente d'animaux Vente de bois de chauffe (ce qui aggrave davantage le déboisement, surtout dans La Forêt)	
Paramètres clés	Production/prix de riz, de haricots et de maïs, de patate douce, de banane Production/prix de cultures maraîchères • Offre/prix de lait de vache Offre/prix de bovins, de petits ruminants • Offre/prix de main d'œuvre Demande de crédit, Taux d'intérêt	

Annexe 8 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la zone HT06

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	35-40	28-33	20-15	5-10
Taille du ménage (#)	7-8	7-8	5-6	5-6
<i>Terre pluviale (ca)</i>				
Possédée	0,12-0,25	0,25-0,5	1-1,5	1,5-2,5
Louée	0	0,25-0,5	0,5-0,75	0,75-1
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Caprins	0-1	1-2	3-5	5-10
Bovins	0	0	2-4	4-8
Porcins	0	1-2	2-3	4-6
Équins	0	0	1-2	1-2

Source : FEWS NET.

Annexe 8 : Zone HT07, Sud haricots, banane et petit commerce

Principales productions	le maïs, le sorgho, le pois, le pois Congo, l'igname, le manioc amer et la patate douce.	C'est la ZME la plus vaste d'Haïti. Elle s'étend du sud à l'ouest, englobant plusieurs régions, notamment Les Cayes, Croix-des-Bouquets, Petit-Goâve, Grand-Goâve et une partie de Jérémie et Belle-Anse. Bénéficiant d'un sol argilo-limoneux et des températures moyennes variant entre 25 et 30° C ainsi qu'une pluviométrie annuelle de 900 mm, la zone est modérément fertile. La vente de la production se fait au niveau des marchés locaux comme Chambellan, Maniche, Beaumont, Fonds-Verrettes, Titanyen qui sont approvisionnés par des grands centres, notamment Jérémie, Les Cayes, Petit-Goâve, Forêt des Pins, Croix-des-Bouquets ainsi que Port-au-Prince. La superficie cultivée et l'élevage déterminent, principalement les groupes riches. Les très pauvres représentent entre 40 et 45 pourcent de la population et les pauvres entre 25 et 30 pourcent
Sources de Revenus	L'agriculture, l'élevage, le petit commerce, vente de charbon de bois, offre de main d'œuvre et auto emploi.	
Type de bétail	Bovins, caprins, volailles	
Principaux aléas	• Inondation entraînant le lessivage des sols • Sécheresse • Oiseaux ravageurs et criquets • Rareté et mauvaise qualité des semences • Maladies du bétail • Maladies des volailles • Manque de produits vétérinaires Augmentation surtout du prix des produits importés • Approvisionnement des marchés (mauvais état des routes)	
stratégies d'adaptation	Les stratégies des ménages très pauvres et pauvres (TP + P) sont les suivantes : • Intensification de la production et de la vente de charbon de bois • Augmentation de l'offre de main d'œuvre • Migration interne et/ou externe (en République dominicaine) • Hypothèque et/ou vente de la terre Les stratégies d'adaptation des ménages moyens et aisés (M + A) sont les suivantes :	

	• Augmentation de la vente de bétail • Consommation des produits stockés • Prêt avec intérêt de cinq à 10 pour cent • Réduction des dépenses non essentielles • Migration externe	
Paramètres clés	• Production/Prix de maïs, de sorgho, de pois, de pois Congo, du manioc, de patate douce, d'igname, de bananes • Offre /Prix de bovins, de caprins - Prix de la main d'œuvre agricole et pour la construction - Bénéfices tirés du petit commerce	

Annexe 9 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la Zone HT01

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	40-45	25-30	15-20	10-15
Taille du ménage (#)	5-8	5-7	5-7	4-6
<i>Terre pluviale (ca)</i>				
Possédée	0	0-0,25	1-1,5	2-5
Louée	0	0,12-0,25	0,5-0,75	0
En métayage	0,15-0,3	0,25-0,5	0	0
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Caprins	1-4	2-5	5-8	5-10
Bovins	0	1-3	2-4	4-10
Porcins	0-2	1-2	1-4	2-4
Équins	0	0	1-2	1-2

Source : FEWS NET.

Annexe 10 : Zone HT08, Littoral sud-ouest maïs, manioc et cueillette

Principales productions	maïs, de riz pluvial, pois, haricots et arachide, igname, patate douce et manioc, les bananes plantain et les fruits (figue-banane, noix de coco, mangue, grenade, agrumes et arbre à pain).	La zone couvre deux départements : le département de la Grand-Anse (les arrondissements d'Anse d'Hainault, de Corail et de Jérémie) et le département du Sud (les arrondissements des Cayes, des Chardonnières, des
Sources de Revenus	Agriculture, cueillette, charbons, élevage, pêche, main d'œuvre	

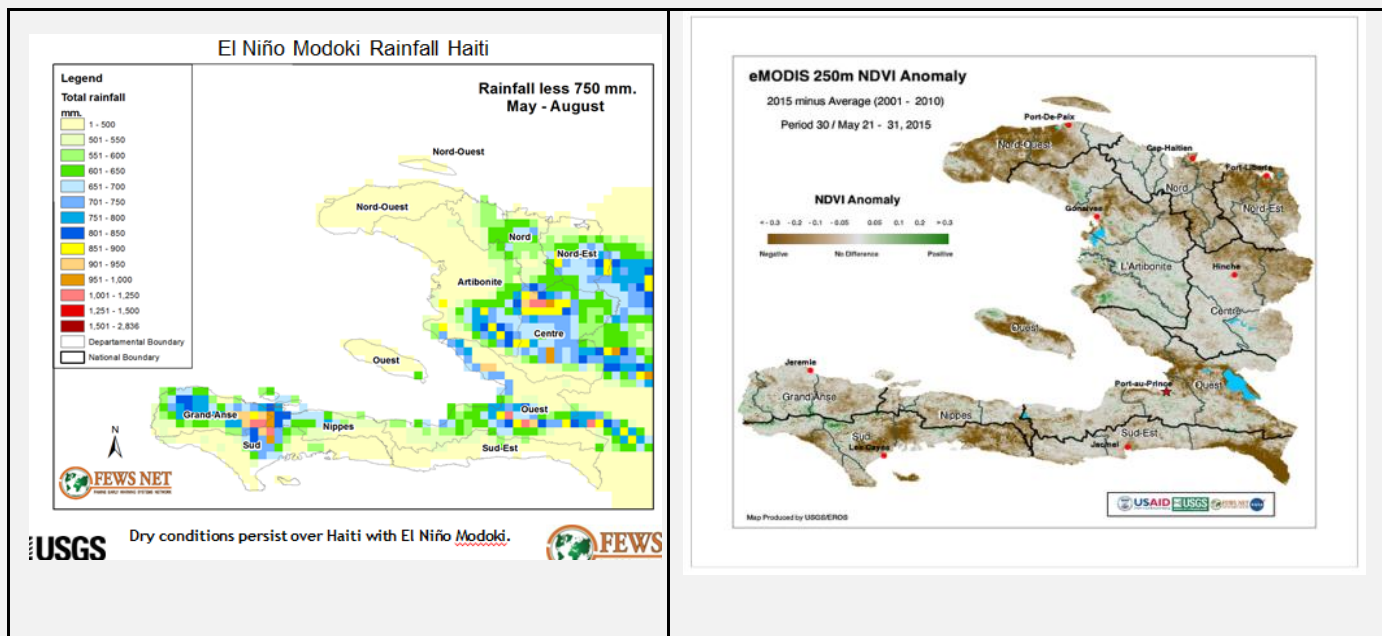
Type de bétail	Caprins, ovins, bovins, volailles	Côteaux et de Port-Salut).
Principaux aléas	Les principaux aléas évoqués par la population de la zone sont pour les cultures les cyclones, la sécheresse, et faibles raz-de-marée pouvant atteindre 75 cm de haut. Pour l'élevage les maladies de bétail et surtout des porcins sont les principaux aléas	Les principaux marchés de la zone sont les marchés de Kanem (à Abricots) notamment pour la vente de racines et tubercules, le marché des Irois (spécialisé dans la vente de céréales) et le marché de Lopineau, aux Roseaux, notamment pour la vente de haricots.
stratégies d'adaptation	Les stratégies d'adaptation des ménages moyens et aisés (M + A) sont les suivantes : Vente de produits agricoles à haute valeur monétaire (tels que le haricot et le pois Congo) Augmentation de la vente d'animaux Consommation de produits moins chers (et des fois moins préférés)	En fait, le niveau des prix des produits importés comme le riz, l'huile et la pâte alimentaire – des aliments de base dans la zone - est le plus élevé du pay., La pauvreté dans la zone est principalement liée à un accès réduit à la terre et au capital pour acheter du bétail et des outils de pêche
Paramètres clés	• Production/prix de maïs • Production/prix de riz • Production/prix de légumineuses • Production/prix de tubercules Production/prix de bananes Offre/prix de bovins, caprins, porcins Offre/prix des produits de cueillette • Prise de pêche • Offre/prix de main d'œuvre agricole Offre/prix de charbon de bois et de bois de chauffe Bénéfice tiré du petit commerce	Les très pauvres représentent entre 55 et 55 pourcent de la population et les pauvres entre 15 et 25 pourcent

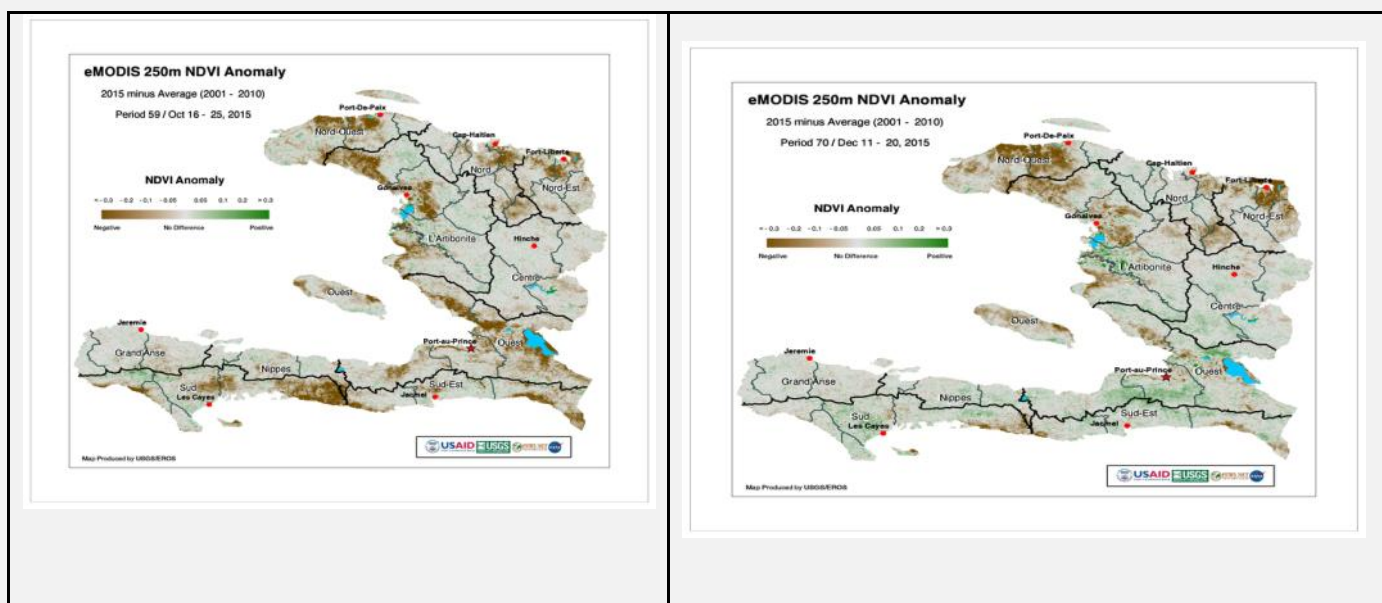
Annexe 11 : Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la Zone HT08

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	55-65	15-25	10-15	5-10
Taille du ménage (#)	6-8	6-7	5-7	5-7
<i>Terre pluviale (ca)</i>				
Possédée	0	0,25	0,5-1	2-2,5
Louée	0	0-0,25	0,25-0,5	0,5-1
En métayage	0,12-0,38	0,25-0,5	0	0
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Caprins	1-3	3-5	5-8	5-8
Bovins	1-2*	1-2	2-4	3-6
Porcins	1-2	1-2	2-3	2-6
Équins	0	0	1-2	1-2
<i>Autres biens productifs</i>				
Filets	0	0	0-1	1-2

Source : FEWS NET.

Annexe 12 : Cartographie des déficits de pluie



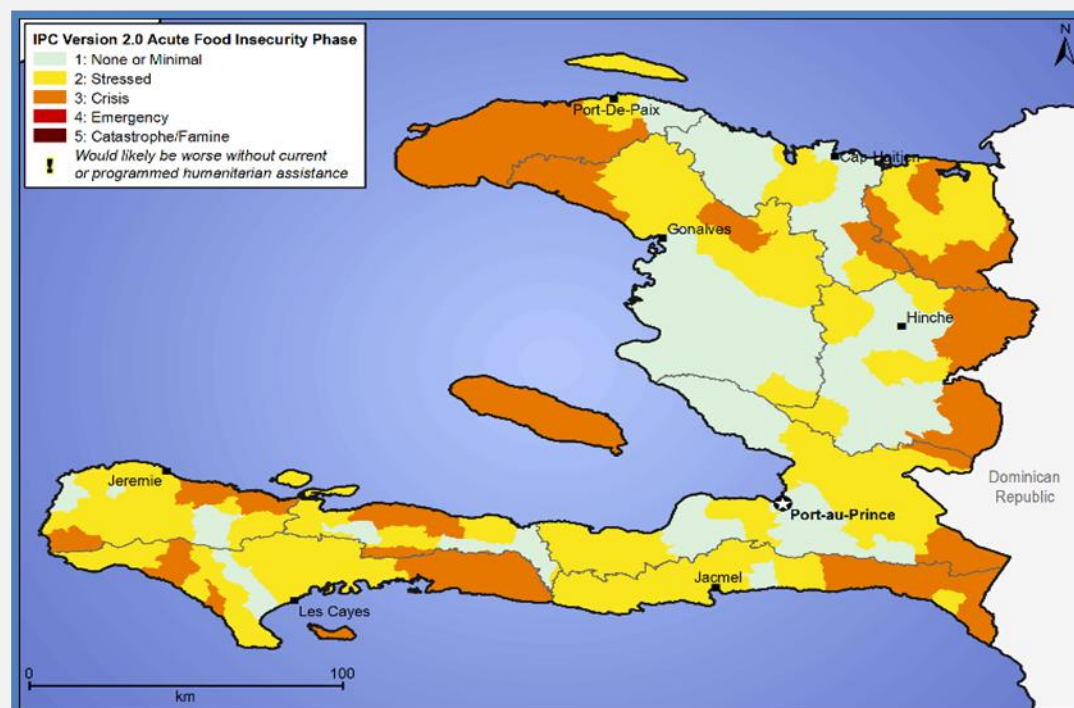


Annexe 13 : Liste des sections communales visitées par commune.

Commune	Section	Phase	ZME	Strate	Code_SDE
Bombardopolis	3me Plaine d'Oranges		(HT01)	1	933_03_009_006
Jean-Rabel	3me Vielle Hatte		(HT01)	1	934_03_019_019
Anse-Rouge	2me Sources Chaudes		(HT01)	1	523_02_016_003
Ennery	3me Chemin Neuf		(HT03)	4	512_03_001_008
Cerca-la-Source	1A ^{re} Acajou Bruler		(HT03)	4	641_01_025_009
Thomassique	1re Matelgate		(HT03)	4	642_01_023_005
Bellad ^{re}	1re Renth Mathe		(HT03)	4	632_01_031_014
Bellad ^{re}	3me Riaribes		(HT03)	4	632_03_024_004
Anse-À-Galets	4me Grand Lagon		(HT01)	9	151_04_005_007
Cornillon / Grd Bois	1re Boucan Bois Pin		(HT03)	3	134_03_018_015
Cornillon / Grd Bois	5me G ^{re} nipailler		(HT03)	3	134_05_010_013
Fonds Verrettes	4eme Fonds Verreyyes		HT06		

L'Asile	8me Changeux		(HT01)	5	854_04_012_011
Belle-Anse	1re Bais d'Orange		(HT07)	7	231_01_003_001
Belle-Anse	2me Mabriol		(HT07)	7	231_02_012_003
Belle-Anse	7me Mapou		(HT07)	7	231_07_011_011
Aquin	4me Flamands		(HT01)	5	731_04_010_023
Chordonniere	2eme Dajoir		(HT08)		
Chordonniere	3eme Bony		(HT08)		
Mont Organise	1ere Savanette		HT02		
Mont Organise	2eme Savaentte		HT02		
Capotille	4eme Capotille		HT02		
Capotille	6eme Lamine		HT02		
Corail	5eme Mouline		HT07		
Pestel	4eme Tozia		HT07		
Roseau	2eme Fonds Cochon		HT07		

Annexe 14 : Classification de la sécurité alimentaire (Septembre/Décembre 2015)



Annexe 15 : Fiche de Spécification du Problème

Commune			Année de référence		Juil 2013- Juin 2014	
Zone de ME			Année en cours		Juil 2015- Juin 2016	
Ventes des récoltes	Mois de la vente	Qte produite l'an. de Ref.	Qte Produite l'an Cours	Prix Moyen l'an Ref	Prix Moyen en Cours	(Pr.x Qu.)
Maïs 1ere saison						
Maïs 2 ^e saison						
Riz						
Haricot 1ere						
Haricot 2eme						
Banane						
Pois Congo frais						
Pois congo sec						

Pois de Souche						
Sorgho						
Manioc						
Patate Douce						
Arachide 1ere						
Arachide 2e						
Igname						
Canne à sucre						
Melon						
Autres culture						
Tomates/Carotte						
Piment/ Poireau						
Melon/mangue/papaye						
Other vegetables						

Spécification de la taille du bétail.

	Mois / vente	Qté An. de Ref.	Qté An. en Cours	Prx An Ref	Prx An en cours	En Cours/Re f % (Prix)	Cours/Ref % (Qté)	Cours/R ef % (Pr.x Qu.)
Porc								
Bovin								
Cabri								
mouton								
Volailles								
VENTE DE LAIT	Mois/ vente	Qté an Ref	Qté en Cours	Prx Ref	Prx en cours	(Pr.x Qu.)		
AUTRES SOURCE DE NOURRITURE	Qté en année de référence			Qté en année en cours		Qté en cours en % de la qté de référence		

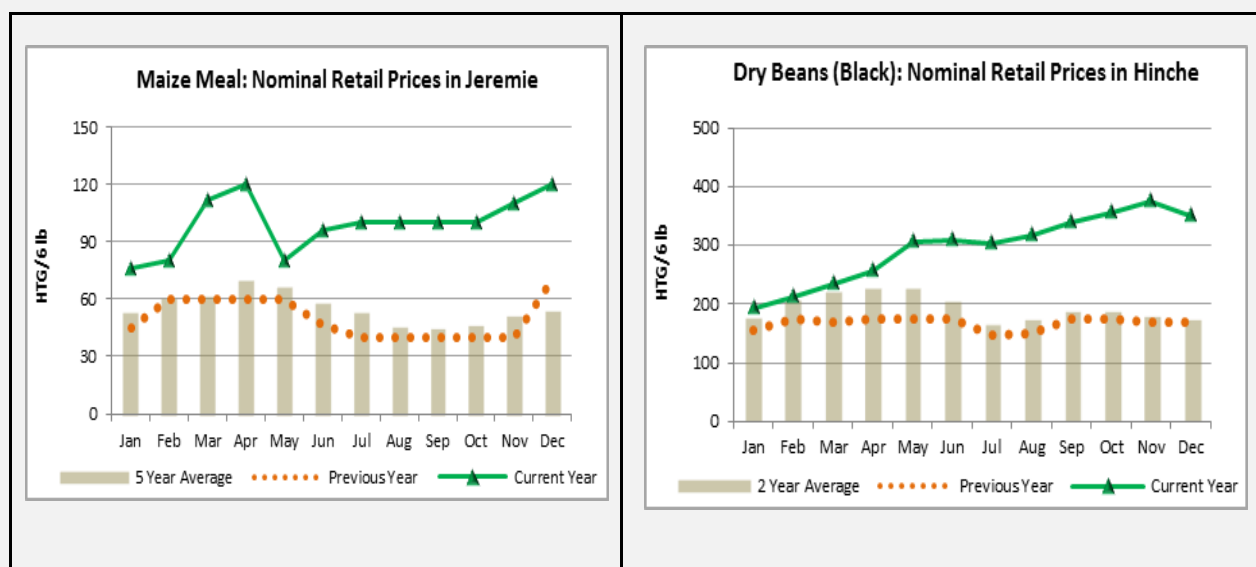
AUTRES SOURCES DE REVENUS	Disponibilité par rapport à l'an Ref. (%)		Revenu par rapport à l'an Ref (%)		(Pr.x Qu.)	
	An Ref	An Cours	An Ref	An Cours		
Main d'œuvre Agri-Pre						
Main d'œuvre Récolte						
Construction						
Vente de Charbon						
Autres petits emplois						
Cueillette						
migration/transfert						
Pêche						
Petit commerce						
Crédit						
Filet de sécurité/aide						
Marais salant						
Taxi Moto						
Dans les années où les revenus sont inférieurs à l'année de référence, dans quelle proportion réduit-on les dépenses ?						
Dépenses de protection des ME	80%	60%	40%	20%	0%	
Main d'œuvre agricole pré récolte						
Main d'œuvre récolte						
Investissement en bétail						
Semences						
Location de terre						
Travail non agricole						
Transport						
Santé						
Education						
Engrais						
Intrant bétail						
Inflation						
Panier de dépenses indispensable <i>Eau, savon, charbon/bois, gaz etc.</i>						
Panier des aliments non indispensables <i>Café, alcool, thé, cigarette.</i>						

Quelles sont les autres stratégies d'adaptation dans les mauvaises années comme celle-ci ?

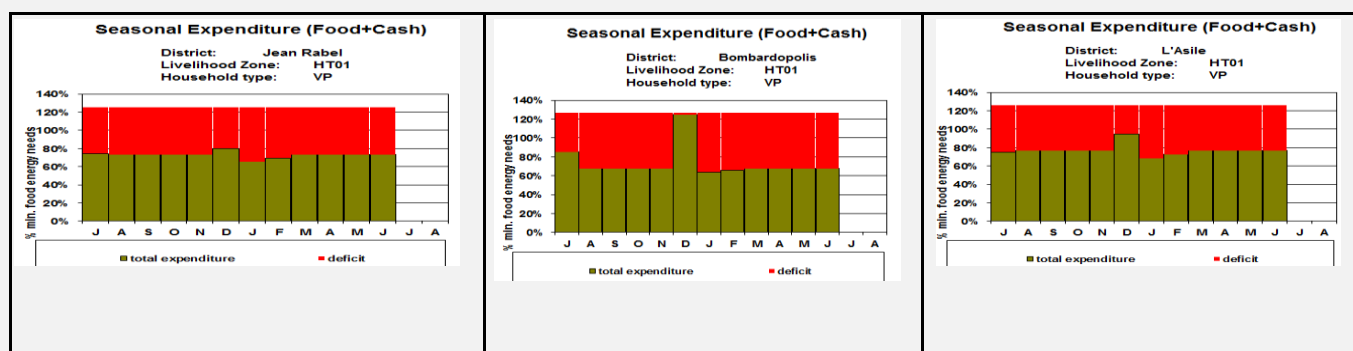
HYPOTHESE

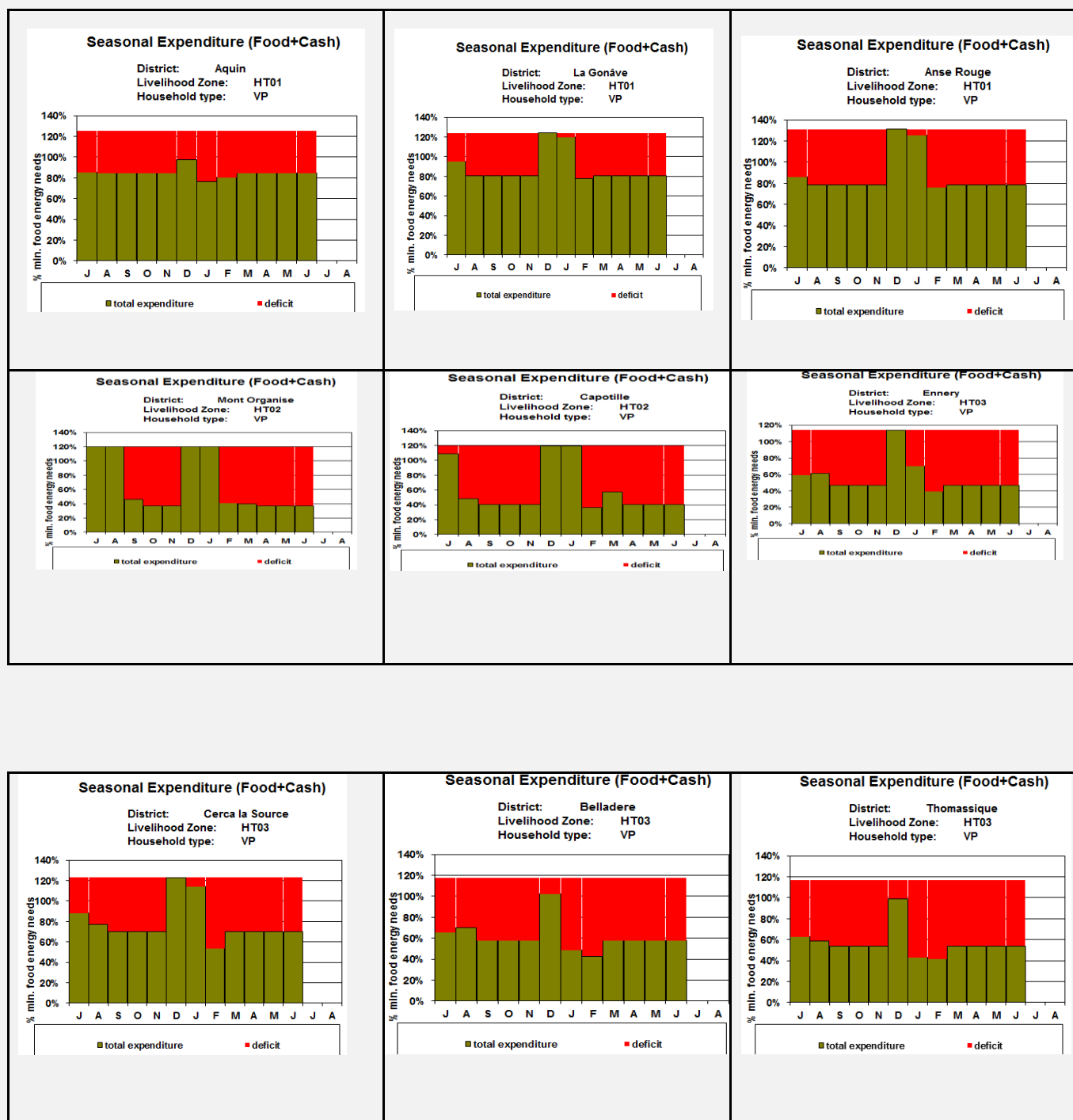
Composition du problème	Source de Données	Hypothèse	Confiance ex. : Bonne – aucune action n'est nécessaire (1) Moyenne – Nécessite une vérification (2)

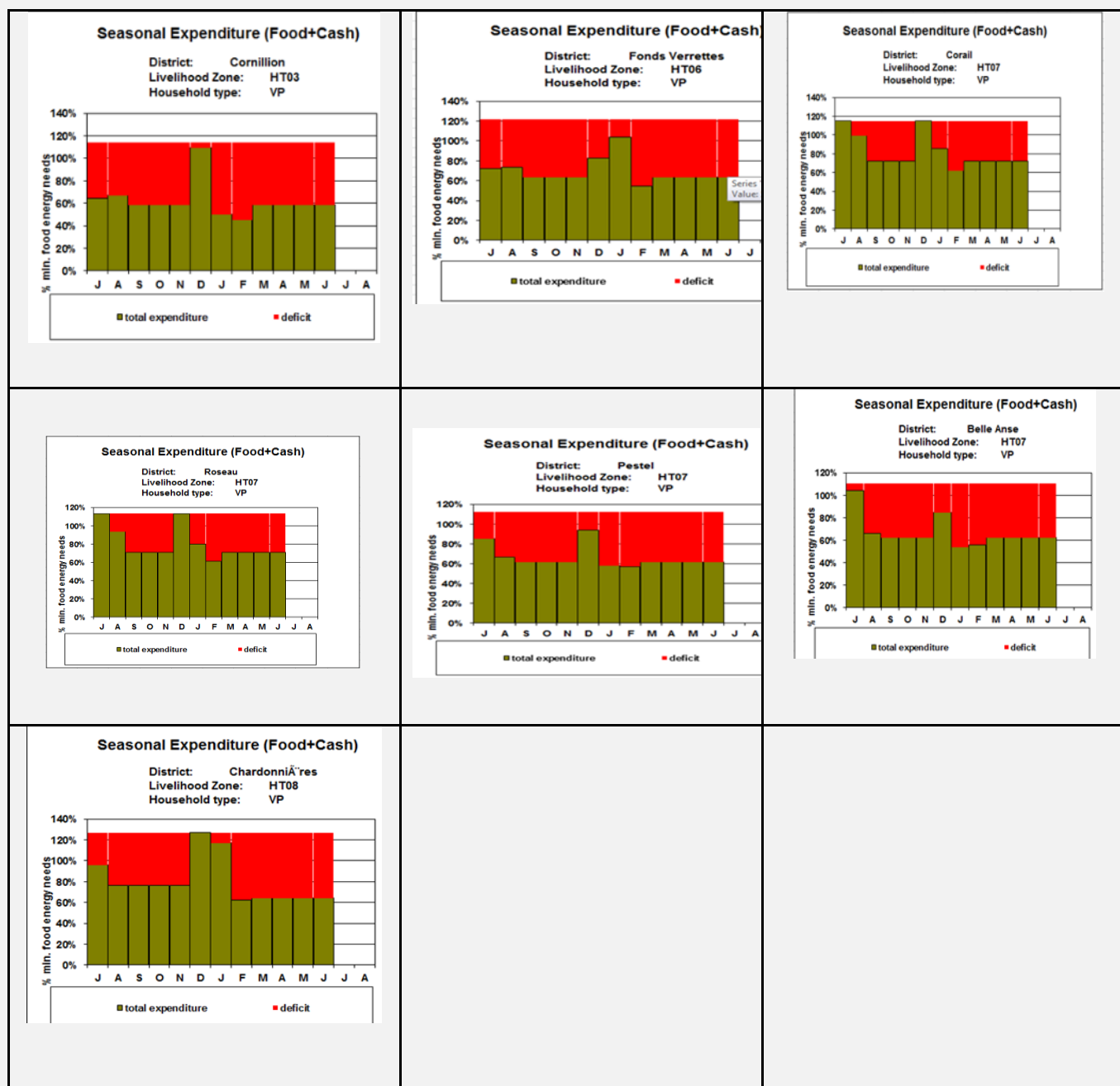
Annexe16 : Graphique des prix, marché de Jérémie (Source CNSA)



Annexe 17 : Calendriers des déficits saisonniers par commune







Annexe 18 : Description générales des phases de l'IPC

Tableau 1: Descriptions générales des Phases de l'IPC

Phase		Description générale
1	Généralement en sécurité alimentaire	Accès à une alimentation généralement adéquate et stable avec un risque modéré à faible de tomber graduellement dans la Phase 3, 4 ou 5.
2	Insécurité alimentaire chronique	Accès limité à une alimentation adéquate avec un risque élevé et récurrent (en raison de la probabilité d'événements adverses et une grande vulnérabilité) de tomber graduellement dans la Phase 3, 4 ou 5.
3	Crise alimentaire aiguë avec crise des moyens d'existence	Insuffisance aiguë et critique de l'accès à l'alimentation assortie d'une malnutrition grave et inhabituelle et un épuisement accéléré des avoirs relatifs aux moyens d'existence qui, si la situation se maintient, va faire tomber la population dans la Phase 4 ou 5 et/ou va probablement se traduire par une pauvreté chronique.
4	Urgence humanitaire	Insuffisance grave de l'accès à l'alimentation assortie d'une mortalité excessive, une malnutrition très élevée et en progression, et un épuisement irréversible des avoirs relatifs aux moyens d'existence.
5	Famine/Catastrophe humanitaire	Grave perturbation sociale assortie d'un manque total d'accès à l'alimentation et/ou d'autres besoins de base dans laquelle la famine généralisée, la mort et le déplacement sont incontestables